

PRIX D'ABONNEMENT
FRANCO POUR LA SUISSE
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.—
Trois mois » 2.50

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 4 main columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, Du 1er Octobre 1894, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS, Du 1er Octobre 1894, ADMINISTRATION et BUREAUX DE RÉDACTION.

On peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant
Pour 1 Fr. 30
jusqu'à fin décembre 1894, franco dans toute la Suisse.

On peut s'abonner par simple carte-postale en s'adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL, à la Chaux-de-Fonds, à la Librairie Courvoisier, rue du Collège, au Loclé, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

Les nouveaux abonnés à L'IMPARTIAL recevront gratuitement aussi longtemps qu'il y en aura à disposition ce qui a paru de l'émouvant feuilleton en cours de publication dans la Lecture des Familles!

Patira
par
RAOUL DE NAVERY
et de la suite
Le Trésor de l'Abbaye
— MERCREDI 14 NOVEMBRE 1894 —

La Chaux-de-Fonds

- Union chrétienne de jeunes gens (Beau-Site). — Mercredi 14, à 8 1/4 h. du soir: Réunion de prières.
Club Jurassien. — Assemblée générale, mercredi 14, à 8 1/2 h. du soir, au Collège industriel.

- Société fédérale des sous-officiers. — Leçon, jeudi 15, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Club du Seul. — Réunion, jeudi, à 8 1/2 h. du soir, à la Grotte.

L'éducation nouvelle
M. Saint-Genest, du Figaro, écrit en ce moment une très plaisante satire de « l'éducation nouvelle », satire que son cœur et son esprit mettent à la portée des enfants eux-mêmes et

en assurant ainsi doublement le succès. Avant l'apparition de ce petit volume en librairie, le Figaro se réjouit d'en publier les extraits suivants :

...Mais nous sommes brusquement interrompus, ce sont les enfants qui arrivent.
— Ah! mon Dieu, mes bien-aimés, vous êtes tout en nage, est-il possible de se mettre dans des états pareils... Voyons qu'est-ce qui s'est passé ce matin?
— Ah! c'est tordant!
— C'est crevant!
— C'est rasant!
— C'est immense!

mettre sans cesse en retenue; c'est une indignité.

— Mais, ma chérie, on le punit parce qu'il fait des pieds de nez au pion, ce n'est pas sa bronchite qui les lui fait faire.
— C'est le pion qui l'énerve, ces pions sont des êtres grossiers, dépravés, qui pervertissent nos enfants. Puis, tu ne sais pas qu'Octave a été renvoyé de sa classe!
— Mais, ma bien-aimée, puisque Octave ne veut rien faire!
— C'est son professeur qui ne sait pas le prendre.
— Mais avec moi il ne travaille pas davantage...
— Tu ne sais pas t'y prendre non plus: on doit observer les natures, voir quelles sont les facultés, contourner les défauts, ne jamais heurter de front. Ah! j'ai lu à ce sujet un petit livre bien intéressant, de Mme Destu, qui explique que les enfants sont comme des petites fleurs à qui il faut des régimes différents. Il y a la rose, il y a la camélia, il y a l'héliotrope, la pervenche... Elle dit de si jolies choses à ce sujet, elle indique si bien la diversité des soins à donner, et surtout la bêtise des pères de famille qui veulent fourrer toutes ces pauvres petites fleurs dans le même pot!

mains. Ce serait, en outre, d'accorder à la Confédération le droit de nommer non-seulement une autorité permanente de surveillance, mais aussi une partie des autorités d'administration et de direction de la banque. M. Cramer-Frey avait invoqué l'exemple de la Banque de l'empire allemand et de la Banque nationale belge, qui sont des banques créées avec des capitaux privés, mais sous le contrôle, la surveillance et même presque la direction de l'Etat et qui ont rendu à l'Allemagne et à la Belgique les mêmes services que des banques d'Etat auraient pu leur rendre et sans leur faire courir les mêmes risques.

On peut citer aussi le projet de statuts qui avait été soumis au Département des finances sur sa demande par un groupe de banques privées. Ce projet prévoyait à la tête de l'administration de la banque un comité de direction composé de dix membres. Sur ces dix membres, neuf auraient été nommés par le Conseil fédéral, le président librement, les huit autres sur la proposition des Chambres de commerce ou des autorités commerciales des huit principales places de banque de la Suisse. Le dixième membre aurait été le directeur général nommé par le conseil d'administration. Le Conseil d'administration aurait été composé du comité de direction, plus quinze membres élus par l'assemblée générale des actionnaires. En outre, le Conseil fédéral aurait désigné un commissaire spécial qui aurait pu examiner toutes les résolutions du comité de direction et du conseil d'administration, ainsi que la direction des affaires en général, et qui, à cet effet, aurait pu en tout temps prendre connaissance des procès-verbaux des séances et examiner les livres.

Ce projet n'était peut-être pas parfait; on aurait pu l'améliorer sur certains points. Mais il accordait cependant à l'autorité fédérale une part considérable dans la direction de la banque. D'autres projets avaient été également élaborés, qui tenaient encore plus compte des intérêts de la Confédération. Ainsi le projet présenté par les banques mixtes instituait comme rouages supérieurs de la banque un comité supérieur de surveillance nommé par le Conseil fédéral, un conseil général nommé par les actionnaires et une direction nommée de nouveau par le Conseil fédéral. Le projet de l'inspecteur des billets de banque, M. Schweizer, mettait à la tête de la banque centrale une administration générale de sept membres: quatre de ces membres, dont le gouverneur de la banque, devaient être nommés par le Conseil fédéral; les trois autres étaient désignés par le conseil de banque, élu lui-même par l'assemblée générale des actionnaires d'après le principe de la représentation proportionnelle.

On le voit, ce ne sont pas les moyens d'assurer l'influence de la Confédération dans la direction de la banque qui manquent, même si l'on faisait appel en tout ou en partie aux capitaux privés; les adversaires de la banque d'Etat ne songent nullement à demander la fondation d'une banque privée dans l'administration de laquelle la Confédération n'aurait rien à voir.

Encore un mot avant de quitter cet ordre d'idées sur lequel il y aurait encore bien des choses à dire. Le message déclare que le Conseil fédéral veut une direction qui ne fasse pas entrer en ligne de compte le désir de servir aux actionnaires un dividende aussi élevé que possible, mais dont l'idée maîtresse soit d'assurer en tout état de cause la capacité de paiement de la banque d'Etat et, à cet effet, d'avoir toujours une encaisse métallique suffisante. C'est parfait et le Conseil fédéral a parfaitement raison. Seulement croit-on que la Confédération soit moins avide comme actionnaire ou comme participant aux bénéfices que le plus rapace de ces misérables actionnaires privés? Jamais de la vie. La Confédération voudra trouver dans la banque d'Etat d'abord l'intérêt du capital qu'elle aura été obligée d'emprunter et ensuite un bénéfice d'autant plus gros que, par une malheureuse disposition de l'article constitutionnel, elle sera obligée d'en rétrocéder les deux tiers aux cantons. Et l'on sait que la Confédération ne plaisante pas lorsqu'il s'agit pour elle de toucher un dividende. On l'a bien vu cette année quand il a

La Banque d'Etat
II
(Suite.)

Citons-en quelques-uns au hasard: ce serait d'abord de diviser le capital-actions de la banque en parts nominatives qui ne pourraient appartenir qu'à des citoyens ou à des maisons suisses; ce serait d'interdire en même temps que plus d'un certain nombre de ces parts fussent concentrées dans les mêmes

été question de n'attribuer aux actions privilégiées du Jura-Simplon que 16 fr. 50 au lieu des 20 francs sur lesquels le budget comptait. M. Häuser s'est fâché et a menacé la Compagnie de toutes ses foudres si on ne lui versait pas ses 20 francs par action. Et pourtant, s'il s'était agi d'actionnaires privés, le Conseil fédéral aurait très probablement exigé que l'on diminuât le dividende pour consacrer les sommes disponibles à combler le déficit de la caisse des pensions. On voit par cet exemple ce qu'il faut penser du contrôle de la Confédération lorsqu'elle est elle-même intéressée à augmenter les bénéfices.

En réalité, la direction de la banque ne sera donc pas plus affranchie du désir de faire de gros bénéfices si elle est exclusivement sous l'influence du département fédéral des finances que si elle était soumise également au contrôle d'actionnaires privés. Au contraire, car les actionnaires savent souvent attendre pour ne pas compromettre leurs intérêts, tandis qu'il est fort possible que, à un moment donné, pour combler quelque trou au budget ou pour solder quelque dépense urgente, le département des finances ne soit tenté de pousser la direction de la banque à se lancer dans quelque entreprise qui rapportera des bénéfices immédiats, mais qui présentera des risques et qui pourra compromettre l'avenir. Et, on ne saurait trop le répéter, avec le système de la banque d'Etat, toutes les pertes retomberont en dernière analyse sur le pays tout entier, au lieu d'être supportées par les actionnaires, comme ce serait le cas dans l'hypothèse d'une banque mixte.

Nouvelles étrangères

France. — Le Sénat a adopté sans discussion la surélévation des droits sur les raisins secs.

— Le conseil des ministres a décidé de confier au ministre de la guerre la direction éventuelle des opérations de Madagascar. C'est le général Duchesne, commandant la division de Belfort, qui dirigera les opérations.

— Les détails donnés par les journaux sur l'ouragan qui a sévi à Paris sont navrants. Partout les tuiles, les ardoises, les tuyaux de cheminées et même les persiennes pleuvaient sur les passants. Aux traversées des carrefours, il fallait s'arrêter et se rabougrir pour se tenir debout ; sur les ponts, c'était encore pis, on devait se cramponner sous peine d'être enlevé. Dans quelques quartiers, il y a eu de sérieux dommages.

Place de l'Opéra, plusieurs voitures ont été renversées ; un grand mât, placé à l'entrée du pont de la Concorde, a été cassé au ras du sol. Tous les becs de gaz sur la place de la Concorde ont été éteints. Sur le boulevard, par suite de la grêle de cheminées, de tuiles et de plaques de couverture en zinc qui s'abattaient sur les trottoirs, la circulation était devenue des plus dangereuses. La plupart des drapeaux arborés en signe de deuil du czar, qui n'avaient pas été rentrés par leurs propriétaires, sont lamentablement déchiquetés par le vent. Avenue Victor-Hugo, dans les quartiers des Champs-Élysées et de Passy, les dégâts sont très importants.

Aux Halles centrales, plusieurs lampes électriques, balancées par le vent, sont tombées à terre. La guérite du poste central de la mairie du premier arrondissement a été renversée en atteignant légèrement le gardien de plantation. A la gare Montparnasse, un millier de carreaux ont été brisés.

Tout, malheureusement, ne s'est pas borné à des dégâts matériels. Il y a eu de nombreux accidents, dont plusieurs mortels. Vers sept heures, boulevard de Grenelle, un ouvrier, âgé d'une quarantaine d'années, a reçu sur la tête une cheminée qui l'a jeté à terre ; il est mort en arrivant à l'hôpital. Rue de Grenelle, un chaudronnier nommé Creuzot, âgé de trente-sept ans, a été tué également par la chute d'un tuyau de cheminée. Une blanchisseuse a été enlevée boulevard Montparnasse, lancée sous une voiture et piétinée par le cheval ; après des soins qu'elle a reçus dans une pharmacie, elle a pu regagner son domicile.

— La couronne en argent ciselé que le président de la République envoie à Saint-Petersbourg pour les obsèques de l'empereur Alexandre III mesure 2 mètres de hauteur sur 1 mètre 40 de largeur.

Elle est faite de deux branches de chêne entre-croisées, en vieil argent, reliées entre elles par des rubans de même métal portant l'inscription : « A Sa Majesté l'empereur Alexandre III, le Président de la République française. »

Une branche d'olivier, en vieil or éteint, est jetée en travers de la couronne ; les feuilles et fruits des branchages, en argent ciselé repoussé à la main, sont traités dans le style des ferrures anciennes ; un mouvement de branches, à l'entre-croisement supérieur, forme comme une petite couronnette retenue par un nœud de rubans entremêlés aux couleurs russes et françaises dont les flots retombent inégalement dans l'intérieur de la couronne.

Cet ensemble a pour fond un manteau impérial en velours pensée, frangé d'argent et relevé par des cordelières et glands de même métal. Deux drapeaux entre-croisés, adossés au manteau, laissent apercevoir de chaque côté leurs lances cravatées de deuil.

Italie. — Dans le dernier conseil des ministres on a arrêté les points principaux du discours de la couronne. L'ouverture du Parlement semble définitivement fixée à la fin du mois. Il est probable que M. Marochetti sera remplacé à Pétersbourg par M. Tornielli, quoique celui-ci semble peu disposé à accepter ce poste.

Les amis de M. Cavallotti font de grands efforts pour décider les députés du groupe Zanardelli à prendre part au banquet Cavallotti qui aura lieu à Rome samedi prochain. Jusqu'à présent peu de députés ont répondu. M. Zanardelli n'y assistera pas, mais répondra amicalement au salut que M. Cavallotti lui enverra dans son discours.

Saint-Siège. — Au Vatican on dément le pape ait l'intention de tenir un consistoire avant la fin de l'année pour la création d'un certain nombre de cardinaux. Le Sacré-Collège n'est pas au complet, mais presque ; d'autre part, il y a peu d'évêques à nommer en ce moment. On prévoit donc au Vatican que Léon XIII ne tiendra pas de consistoire avant Pâques.

On dément également au Vatican tous les bruits d'une prochaine conciliation avec l'Italie que font courir certains journaux. Il n'en a jamais été question.

Etats-Unis. — Le gouverneur de l'Etat de New-York, M. Flower, a autorisé le docteur Gibbons à faire une curieuse expérience sur le corps d'un assassin nommé Wilson, qui va être exécuté par l'électricité dans la prison d'Auburn.

Le docteur Gibbons prétend avoir découvert le moyen de rappeler à la vie des person-

nes en état de mort apparente causée par l'électricité.

— Le *New-York Herald* mentionne le mariage du général Cassius M. Clay, du Kentucky, ancien ministre américain à Saint-Petersbourg, et aujourd'hui âgé de quatre-vingt-quatre ans, avec une jeune fille de quinze ans, miss Dora Richardson, sa protégée.

Le futur a posté des individus dans sa propriété, afin d'empêcher l'intervention de ses parents qui s'opposent à ce mariage. Il suffirait, d'ailleurs, à lui seul à les tenir à distance, car le général est un terrible homme. Dans sa longue carrière politique, il a eu un nombre incalculable de querelles et plusieurs duels sanglants et quand il parlait dans les meetings, il était toujours armé d'un *bowie-knife* et d'une paire de revolvers qu'il déposait devant lui.

L'expansion coloniale allemande

Lord Rosebery, l'autre jour, au banquet du Guildhall, déclarait qu'il voyait avec un vif plaisir les puissances s'engager dans la voie de l'expansion coloniale. Conquérir des colonies, disait-il, c'est comme avoir des enfants : c'est donner des gages à la fortune, et il se félicitait d'avance des utiles leçons que l'expérience ne manquerait pas de donner aux rivaux de l'Angleterre, et dont celle-ci a déjà su faire son profit.

Ces sentiments, dit le *Temps*, font honneur à la largeur d'esprit du premier ministre anglais et nous nous ferions scrupule d'en révoquer en doute la sincérité. Les circonstances, précisément, vont fournir à lord Rosebery l'occasion de mettre en œuvre ces excellentes dispositions.

Nous ne parlons pas en ce moment des affaires de Madagascar, encore qu'il nous soit permis d'exprimer l'espoir que la presse d'outre-Manche voudra bien apporter dans ses jugements à ce propos le même respect des traités, la même intelligence des droits de la France, la même sympathie pour une nation civilisée dans ses démêlés avec un petit Etat récalcitrant et mal avisé, qu'elle a coutume de réclamer d'autrui dans l'appréciation des entreprises analogues du Royaume-Uni. Certains journaux, dont la sévérité pour l'expansion coloniale des autres puissances est en raison directe de leur indulgence sans limites pour les agressions britanniques, feront bien de s'inspirer du langage du premier lord de la trésorerie et de ne pas raisonner — est-ce bien le mot ? — comme si tout agrandissement du domaine d'autrui était une atteinte aux privilèges sacrés de l'Angleterre et comme si celle-ci possédait une sorte de droit de préemption sur tout territoire non européen.

On fera bien également de nous épargner des allusions déplacées aux conséquences du traité de Francfort et des comparaisons avec l'Alsace et la Lorraine qui n'ont pas très bonne grâce dans la bouche d'hommes d'Etat dont nous n'avons ouï dire ni qu'ils aient opposé un *non licet* absolu aux annexions de leur propre pays, ni qu'ils aient jamais protesté officiellement, pendant leur séjour au Foreign office, contre l'application du droit de conquête aux vaincus de 1870.

L'Allemagne aura également l'occasion de se placer au bénéfice des déclarations conciliantes de lord Rosebery. Il est, en effet, évident que la fièvre coloniale, après une rémission assez longue sous le chancelier de Caprivi, lequel ne professait qu'une sympathie

fort limitée pour les entreprises d'outre-mer, est à la veille d'un nouvel accès.

Le prince de Hohenlohe-Schillingsfürst, le nouveau chancelier, passe pour favorable à l'expansion coloniale. Il est vrai que l'on ne sait trop sur quoi se fonde cette opinion et que d'aucuns soupçonnent non sans quelque vraisemblance qu'elle repose sur une confusion due à l'homonymie du chancelier avec son cousin, le prince de Hohenlohe-Langenburg, lequel avant d'être statthalter d'Alsace-Lorraine, était à la tête de la Société coloniale africaine.

Il vient, par parenthèse, d'être remplacé dans ces fonctions par le prince Franz d'Arenberg, cousin, lui-même, par une coïncidence assez curieuse, du prince Auguste d'Arenberg, le président de la Société africaine française.

Dans la presse spéciale, on parle beaucoup d'une grande impulsion à donner à l'occupation du hinterland du Cameroun et à l'organisation de l'Afrique orientale allemande. Jusqu'ici le Cameroun n'a pas donné grande satisfaction. L'affaire du chancelier Leist, qu'un tribunal administratif a traité avec tant d'indulgence après ses odieux abus de pouvoir et ses outrages aux mœurs, n'a pas contribué à grandir le prestige de cette colonie. Il faut signaler à l'honneur de l'opinion publique les protestations qu'a soulevées cet acquittement à peine déguisé et auxquelles le synode général de l'Eglise évangélique de Prusse s'est associé par un vote exprès sur la proposition de M. Warneck, dont le nom est si favorablement connu dans le domaine des missions.

M. Leist n'améliorera pas sa situation par des interviews dans le genre de celle que publie les *Neueste Nachrichten*, de Leipzig, et où il accuse à tort et à travers de scandales analogues les officiers et fonctionnaires allemands et les représentants de la France au Congo.

La *Gazette de la Croix* se montre toujours fort émue de la mission d'un agent anglais, M. Fergusson, dans le hinterland du Togo. Au communiqué du *Moniteur de l'Empire*, qui avait déclaré que M. Fergusson est chargé d'une mission commune par les deux gouvernements anglais et allemand afin d'éviter que les chefs de tribus de ces régions se placent sous le protectorat d'une tierce puissance, l'organe conservateur oppose le soupçon qu'un agent britannique enxisagera comme le meilleur moyen de prévenir l'immixtion d'un troisième larron, l'annexion pure et simple à l'Angleterre — auquel cas l'Allemagne se trouverait, comme le dit énergiquement un confrère, le *dindon de l'affaire*.

Pendant que ce conflit moral persiste, sinon entre les cabinets de Saint-James et de Berlin, du moins entre les champions coloniaux des deux pays, l'Afrique orientale est aux prises avec de plus graves difficultés. Les nouvelles de l'expédition du baron de Schele contre les Ouahéhé justifient les plus vives inquiétudes. On sait que, dans une rencontre, la colonne allemande a été victorieuse, mais ses pertes ont été terribles ; presque tous les officiers européens ont été tués ou blessés. Depuis lors, silence complet.

M. de Schele ne veut-il fait faire jouer le télégraphe que pour annoncer un résultat définitif ? Se trouve-t-il dans une position difficile ? Toutes les hypothèses sont possibles, d'autant plus que les Ouahéhé ont déjà fait subir une fois aux troupes coloniales une sanglante défaite.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 50

DERNIER AMOUR

PAR
Georges Ohnet

Elle l'examinait, et, pour la première fois, elle le trouvait tout à fait accablé, presque inerte, le visage sans expression, comme un homme qui dort et se meut en état de somnambulisme.

— Vous ne semblez pas comprendre ce que je vous dis, reprit-elle avec une dureté exaspérée devant son mutisme et son atonie. Avez-vous donc perdu toute sensibilité, tout tact, toute délicatesse ? Ou bien me faites-vous l'injure de me traiter comme une femme vis-à-vis de laquelle on peut tout se permettre ?

Cette fois elle avait touché le point sensible. Il parut se ranimer, une rougeur monta à ses pommettes, il fit un geste de protestation et, se courbant comme s'il allait se mettre à genoux :

— Moi ! s'écria-t-il. Moi, qui ai pour vous plus que du respect !

— Taisez-vous ! interrompit-elle furieusement. Je ne me paie plus de belles phrases. Votre langage change trop facilement, suivant les circonstances et suivant les endroits. Il ne s'agit plus de protestations vagues, il faut une explication nette et catégorique. De quel droit m'avez-vous menacée, si je parlais à M. de Cravant, de le frapper devant tout le monde ?

Il resta, de nouveau, sans regard et sans parole, immobile, la physionomie fermée, comme s'il voulait qu'on ne pût rien deviner de son secret. Elle,

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

frémillante de colère, se dressa sur ses pieds, avec une menaçante énergie, et le visage bouillonnant de son indignation encore contenue :

— De quel droit ? répéta-t-elle, de quel droit ? Il faut que vous me disiez vos motifs, vos raisons, vos excuses. Je veux que vous parliez. On ne s'explique pas avec un muet : or vous me devez une explication. Répondez-moi. Dites quelque chose. Que signifie cette attitude ? Etes-vous malade ou fou ?

Comme il demeurait devant elle les paupières baissées, la bouche crispée, sans expression et sans mouvement, elle le prit par le bras, elle le secoua avec emportement. A cette sommation brutale, il se décida à répondre, et de la même voix sourde :

— Je ne suis ni malade ni fou, dit-il, quoique je souffre affreusement.

— Vous souffrez ! répéta-t-elle implacable. Est-ce une raison pour m'insulter, pour menacer M. de Cravant ?

— Je le hais !
— C'est votre parent, c'est votre ami.
— Je le hais !

— Et pourquoi le haïssez-vous ?

A ces mots, une transfiguration s'opéra en cet homme, qui, depuis un instant, semblait de marbre. Ses yeux lancèrent des flammes, son front s'illumina, et s'approchant de Lucie, jusqu'à la brûler de son souffle, d'une voix ardente, passionnée :

— Je le hais, dit-il, parce que je vous aime ! Et je suis malheureux, souffrant, misérable, parce que je n'ai pas le droit de vous aimer. Depuis que je suis près de vous, vous me torturez pour me faire parler. Vous voyez bien que j'avais raison de me faire. Ces paroles que je prononce, vous n'auriez jamais dû les entendre, car elles vous outragent, vous, qui êtes jeune, pure, chaste, digne de toutes les adorations et de tous les respects, elles me séparent à jamais de vous, moi qui ne souhaitais qu'une chose : vivre sous vos yeux, être votre serviteur fidèle et mourir à vos pieds !

Il avait parlé avec un ardeur de tendresse qui fit tressaillir la jeune fille. Il était prosterné devant elle, comme un fanatique en prières, et cet amour, qu'il avouait criminel, qu'elle jugeait indigne, était si profondément ressenti, si complètement renégat de tout ce qui n'était pas elle, qu'aucune crainte ne lui vint et qu'elle ne se révolta pas. Elle comprenait qu'en levant un doigt elle obtiendrait une obéissance absolue. Il l'avait dit : il était son ser-

viteur fidèle, et serait mort plutôt que de lui déplaire.

Lui, brisé par la violence de ses sentiments, s'était laissé tomber sur un tabouret, aux pieds de Lucie, et le visage dans ses mains, il s'efforçait de reprendre possession de lui-même. Il y eut un instant de silence, pendant lequel un soupir se fit entendre faible et gémissant, comme la plainte désolée d'une âme qui s'envole de la terre en quittant ceux qu'elle aime. Et ce soupir, ni Armand ni Lucie ne l'avait poussé. Ils étaient si troublés l'un et l'autre qu'ils ne l'entendirent pas. Armand, écartant ses mains et relevant la tête, reprit avec lenteur :

— Je ne cherche pas d'excuses. Je n'en puis pas trouver et, d'ailleurs, en existait-il pour moi, que je les repousserais. Car c'est affreux à dire : j'ai la joie de mon crime, et je ne voudrais pas ne point être criminel, tant il m'est doux de vous aimer, même sachant que je fais mal, même sachant que je n'ai rien à espérer. Car, rendez-moi cette justice que je m'efforçais de garder mon secret, et qu'il a fallu les tortures de la jalousie, pour me faire perdre toute réserve. Il me suffisait de vous voir, de vous entendre, et, si vous aviez consenti à rester près de nous, j'aurais dompté mes désirs, et me serait fait un bonheur de vivre à vos côtés, en vous sacrifiant tout ce qu'il pouvait y avoir dans mon amour. Mais l'annonce d'un accord entre Cravant et vous m'a troublé la raison. J'ai, pendant quelques instants, senti que je serais prêt à tuer un homme, s'il était assez fortuné pour vous posséder. Maintenant je suis calme, j'ai réfléchi, et je suis décidé à endurer toute peine pour ne point vous tourmenter et ne point vous contraindre. Je n'ai aucun droit sur vous, j'ai eu tort de vous parler comme je l'ai fait, je me suis gravement oublié, daignez me le pardonner, et épousez qui vous aimez et qui vous aime.

Les derniers mots tombèrent de sa bouche comme un sanglot. Il était si tremblant de la contrainte qu'il venait de s'imposer, qu'il semblait près de perdre connaissance. Il demeura livide, les yeux enfoncés sous les sourcils, les lèvres convulsives, le front baissé, comme demandant grâce. Elle fut touchée de son généreux retour sur lui-même, de sa patience héroïque, et de son tendre dévouement. Il ne pouvait faire plus que de l'engager à accepter ce qu'il croyait être le bonheur pour elle, quand ce bonheur devait être pour lui une torture cent fois plus cruelle que la mort. Elle voulut l'en récompenser et, avec une douceur que depuis longtemps il ne lui connaissait plus :

ser et, avec une douceur que depuis longtemps il ne lui connaissait plus :

— Je ne sais pas si M. de Cravant m'aime autant qu'il le prétend, mais ce dont je suis sûre, c'est que moi je ne l'aime pas. Je vous l'avais déjà déclaré et vous savez que je ne mens jamais.

Des larmes de reconnaissance, car il comprit qu'elle voulait le calmer, le rassurer, lui coulerent des yeux. Il prit sa main, sans qu'elle essayât de la retirer, et la serrant entre ses doigts qu'elle sentit glacés, il dit :

— Vous me traitez mieux que je ne le mérite, et je vous aimerais pour votre divine bonté, si je ne vous adorais déjà par votre grâce, par votre jeunesse, par tout ce qu'il y a en vous de charmant et de délicieux... Oh ! ne m'empêchez pas de vous le dire, car c'est peut-être la dernière fois que nous nous trouverons l'un près de l'autre. Depuis le jour où je vous ai rencontrée pour la première fois, je n'aurai pas eu un seul moment de bonheur complet, excepté celui-ci, si je puis, sans restriction, vous exprimer tout ce que je ressens pour vous. Il est impossible que vous ne l'avez pas soupçonné, malgré mon silence. Je pouvais avoir assez de volonté pour me taire, mais il ne dépendait point de moi de ne pas vous aimer, et tout trahit l'amour : la voix, le regard, ce qu'on dit, et même ce qu'on ne dit pas. Il est comme ces plantes invisibles, dont le parfum tout à coup vous saisit et vous enivre. La plante peut être modeste ou triomphante, humble ou superbe : son parfum n'en a pas moins au cœur. Serait-il possible que rien de ma tendresse n'ait été jusqu'à vous, et que nous puissions nous quitter sans que rien réponde en vous à mon désespoir ?

Elle répondit doucement :

— Ne le croyez pas. J'ai toujours eu, et j'ai encore pour vous une très grande affection.

Le visage d'Armand s'éclaira d'un rayon de joie :

— Au moins, grâce à votre généreuse franchise, j'aurai cette consolation de penser que je ne vous reste pas complètement étranger, et que quelque chose de moi est en vous, qui vous accompagnera sans cesse et que rien n'aura la puissance de chasser.

(A suivre).

Chronique suisse

Tribunal fédéral. — En 1887, l'Etat de Fribourg a contracté à la banque Ecuyer à Paris, un emprunt de 18 millions. En 1892, l'Etat s'adressa à la même maison pour un nouvel emprunt de 10 à 15 millions aux mêmes conditions. Une correspondance active s'ensuivit et on allait tomber d'accord, lorsque l'Etat rompit les négociations parce qu'il avait trouvé plus avantageusement ailleurs. La banque Ecuyer, se voyant frustrée de son gain, prétendit une demande en dommages-intérêts de 100,000 francs. Samedi, le tribunal fédéral a débouté cette banque de sa demande.

Dictionnaire des localités de la Suisse. — La cinquième livraison de cet ouvrage vient de paraître. Il contient les noms des villes, villages et hameaux des cantons de Schaffhouse, Appenzell (Rhodes intérieures et Rhodes extérieures) et de Saint-Gall. Le *Dictionnaire des localités de la Suisse* est publié chez Orell Fussli, Berne et Zurich, par le bureau fédéral de statistique.

Pêche. — Ensuite du rapport de son Département de l'industrie et de l'agriculture sur les essais longtemps poursuivis avec le piège à ressort et à filet pour la pêche du saumon, le Conseil fédéral a déclaré que ce piège, dont l'usage était précédemment interdit et avait été autorisé provisoirement, ne fait point partie des engins nuisibles mentionnés à l'art. 5, chiffre 2, de la loi fédérale sur la pêche, du 21 décembre 1888.

Nouvelles des cantons

ZURICH. — Nous apprenons qu'un « Cercle romand » vient d'être fondé à Winterthour. Il a pour but de réunir nos compatriotes des cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg, Valais et Berne (Jura) et de leur procurer des distractions musicales ou littéraires. Le Cercle compte actuellement 40 membres actifs et six candidats, et tout fait croire qu'il prospérera. « Bien qu'étant en Suisse, écrit un membre de ce cercle, les Romands tiennent toujours à affirmer leur nationalité cantonale, mais en même temps nous criions tout aussi sincèrement que d'autres: « Vive la Confédération! » Le comité se compose de MM. Eug. Schmid, président (Genève); Fr. Haldenwang, vice-président-secrétaire (Neuchâtel); A. Jaccard, caissier (Yverdon); Ph. Wendt (Genève), et Fr. Landolt (Genève).

— Les journaux ont publié il y a quelque temps l'information suivante: « La municipalité de Zurich s'est prononcée en principe contre la réglementation de la prostitution. Elle combattra la prostitution dans la rue ou dans les établissements privés (clandestins plutôt) aussi bien que celle qui s'exerce dans les maisons publiques; mais elle estime nécessaire, pour lutter avec succès, de modifier le code pénal en y introduisant de nouvelles dispositions et en augmentant les peines. La Société pour le relèvement des mœurs s'efforcera d'obtenir cette réforme du code pénal par la voie de l'initiative. »

ARGOVIE. — Les chats d'Argovie, s'il faut en croire le *Tagblatt de Zofingue*, sont sujets à préférer la vie des bois à la douce chaleur de l'âtre. Un chasseur en a tué récemment un qui pesait 4 1/2 kilos et qui depuis de longues années exerçait de grands ravages parmi le gibier.

On a remarqué que tous les chats qui retournent à la vie errante ont le pelage tigré, comme leur confrère sauvage. C'est probablement la couleur qui leur permet le mieux la lutte pour l'existence. Le canton d'Argovie possède d'ailleurs encore, dans le district de Rheinfeld, un certain nombre de vrais chats sauvages; les autorités s'efforcent de les détruire. Le musée de Zofingue en possède plusieurs exemplaires.

VAUD. — Nos douaniers. — Les douaniers fédéraux sont en train, si on les laisse faire, de rendre la circulation sur « les libres eaux du Léman » (style de cantine) sinon impossible, du moins fort désagréable.

Voici un de leurs nouveaux exploits, conté au *Nouvelliste*: « Dimanche passé, me rendant de Thonon à Evian par le dernier bateau, la *Ville de Genève*, je fus sommé par un douanier suisse en uniforme d'avoir à ouvrir sur place un petit paquet que je tenais à la main. Il contenait des champignons frais, une tomme de 200 grammes et une demi-saucisse. Vu ce contenu, et désirant n'être pas la risée des passagers en l'exhibant, je refusai énergiquement de m'exécuter. De plus, je fis remarquer à l'agent que, me trouvant entre deux ports français, je n'avais rien à faire avec la douane suisse. Réplique de l'agent qui prétend être dans ses droits et finalement intervention du capitaine qui me donne tort. Impatienté, je jetai mon paquet à l'eau. Je dois ajouter que plusieurs ouvriers de campagne savoisiens avaient dû passer par les fourches caudines de l'agent avant de descendre à Evian. »

La chose n'eut pas d'autres suites, mais c'est égal, si des douaniers français opéraient ainsi entre Cully et Ouchy, comment le prendrait-on ?

« C. P. »

« Ce fait nous paraît tellement fort, dit le *Nouvelliste*, que nous aurions hésité à publier cette lettre si son auteur n'était pas un homme sérieux, honorablement connu à Lausanne et digne de confiance. »

— Peut-on empêcher des pompiers de sauver son mobilier ? A cette question, le tribunal civil du district de Vevey a répondu non. Voici à la suite de quelles circonstances :

En 1893, un incendie avait éclaté dans une maison voisine de celle de M. de R. (commune des Planches), laquelle, à un moment donné, commença à prendre feu. Les sauveteurs de Montreux, sur les ordres de leurs officiers, estimant que la position devenait critique, se présentèrent dans la maison pour opérer le déménagement des appartements. Ils furent fort mal reçus par M. de R. et sa fille. Cependant, malgré une vive opposition, les sauveteurs, tout à leur devoir, opérèrent le déménagement de l'appartement.

Heureusement la maison fut préservée d'un incendie total. Mais M. de R. n'était pas content. Il réclama à la commune 2000 fr. de dommages-intérêts pour « déprédations commises sur son mobilier ». La commune des Planches refusa; l'affaire fut plaidée. M. de R. était assisté de M. l'avocat G. Favey; la commune de M. Carrard. Le tribunal, estimant que les sauveteurs de Montreux s'étaient conduits avec dévouement et avaient bravement fait leur devoir, a débouté M. de R. de ses conclusions, et l'a condamné aux frais du procès.

Voilà un jugement que toutes les personnes de bon sens approuveront et dont la méditation peut être recommandée à ceux qui — et ils sont plus nombreux qu'on ne pense — disent ou se disent qu'en cas d'incendie chez eux ils refuseraient de laisser sauver quoi que ce soit par les pompiers, se figurant naïvement que la société d'assurance serait obligée de payer la totalité du dommage.

Chronique neuchâteloise

*** La Directe.** — Le Conseil d'Etat a désigné M. Alfred Jeanhenry, président du Conseil communal de Neuchâtel, pour faire partie de la commission consultative chargée d'étudier la question de la ligne directe Neuchâtel-Berne.

*** Brève.** — La scierie établie à l'endroit où les eaux du lac des Taillères s'engouffrent sous terre, vient d'être acquise par un grand négociant des Verrières, M. L. L., qui se propose d'abandonner l'ancienne industrie et d'employer la source d'écoulement à la production de l'électricité; chose aisée avec une chute de 25 mètres.

Chronique locale

*** Conseil général.** — Le Conseil général se réunira à l'Hôtel-des-Postes, le vendredi 16 novembre 1894, à 4 1/2 heures du soir, avec l'ordre du jour suivant :

1. Nominations : a) D'un membre de la Commission scolaire en remplacement de M. Fr. Wilhelm; b) D'un membre de la Commission des travaux publics en remplacement de M. Oscar Nicolet.
2. Rapport du Conseil communal à l'appui du projet de budget pour 1895 et nomination de la Commission du budget.
3. Rapport du dit Conseil à l'appui d'une demande de crédit supplémentaire pour l'assistance (chapitre 3 des dépenses du budget).
4. Rapport du dit Conseil concernant une modification dans l'organisation du dit Conseil.
5. Rapport du dit Conseil à l'appui d'une demande de crédit pour achat d'un terrain à bâtir en vue de la construction d'un nouveau collège.
6. Divers. (Communiqué.)

*** L'alcool.** — On nous prie de dire, au sujet du fait que nous avons raconté lundi soir sous ce titre, que les locataires de la maison Terreaux 18 avaient pris soin de l'homme tombé par la fenêtre bien avant l'arrivée de la patrouille, et qu'en outre, à propos de la séparation du défunt d'avec sa femme, ce n'est pas celle-ci qui l'avait quitté, mais lui qui avait mis fin à la vie en commun.

Faits divers

Chinoiseries épistolaires. — On sait que les Chinois sont le peuple le mieux élevé du monde : il existe chez eux un « ministère des rites » qui, entre autres fonctions, a, paraît-il, celle de conserver précieusement les usages et les formules de politesse légués par les ancêtres. Voici, d'autre part, d'après le *Courrier de Hambourg*, quelques-unes des obligations auxquelles on est tenu, en matière de correspondance épistolaire, entre sujets du Fils du Ciel, obligations dont on ne pourrait se dispenser sans agir comme le dernier des goujats.

Premières recommandations : « Eviter d'employer le prénom personnel et surtout celui de la première personne; rehausser la dignité de son correspondant en l'appelant

son frère aîné, et s'humilier soi-même autant que possible; écrire son propre nom en très petits caractères. » La lettre doit commencer par une phrase de genre : « Que toutes les bénédictions de la vie pleuvent sur vous, tel est le vœu de votre stupide cadet ! » Quand on parle de soi ou de sa famille, il n'est pas mauvais d'ajouter : « Nous autres, fournis. » L'adresse se rédige en ces termes : « A mon excellent, à mon bienveillant frère aîné, qui monte l'escalier des honneurs ». Et l'on envoie l'épître ainsi agrémentée, « de son humble cabane au glorieux palais de perles de son frère aîné ».

Enfin, comme dernier spécimen de l'urbanité chinoise, nous citerons ce modèle d'invitation : « Le soussigné, votre singe très obéissant, tend ses mains suppliantes vers Votre Excellence pour qu'elle daigne approcher les misérables ruines de notre maison. » Comme le fait observer le rédacteur du *Courrier de Hambourg*, une dépêche télégraphique ne doit pas être facile à libeller dans des conditions pareilles.

Dernier Courrier et Dépêches

Zurich, 14 novembre. — On a arrêté hier l'assassin présumé de la petite Bolliger. C'est un nommé Albertini, Italien, né en 1842, établi depuis longtemps à Zurich comme marchand de fruits. A la vérité, Albertini n'a pas fait d'aveux, mais les plus fortes charges pèsent sur lui.

Londres, 14 novembre. — La situation diplomatique touchant la guerre sino-japonaise paraît avoir subi des changements. L'échange de vues continue entre les puissances, mais il est plus que probable que celles-ci ne prendront aucune décision pendant que les Etats-Unis font leurs offres de médiation.

Yokohama, 14 novembre. — Aucune nouvelle du théâtre de la guerre n'est parvenue avant-hier.

Rome, 14 novembre. — On assure que MM. Baccelli et Grimaldi combattront non seulement le projet de monopole de l'alcool, mais même toute augmentation de taxe sur l'alcool.

Agence télégraphique suisse

Lausanne, 14 novembre. — Le Tribunal fédéral a renvoyé du 16 novembre au 21 décembre l'affaire de la Société de la navigation sur le Léman contre la Société d'assurance contre les accidents la *Winterthour* (affaire du *Mont-Blanc*).

Berne, 14 novembre. — A Berne, dans les sphères officielles, on commence à s'occuper des dividendes du Jura-Simplon. L'exercice de 1894 permettrait le paiement intégral aux actions privilégiées. La Confédération touchera donc 4 1/2 % sur les actions privilégiées qu'elle possède. Quant aux actions ordinaires, elles recevront très probablement un petit dividende.

— L'information donnée par un journal de Lyon d'après laquelle M. Barrère serait revenu de Paris à Berne, muni de nouvelles instructions pour régler la question de zone, serait controvérsée. La question de la zone ne sera probablement pas résolue séparément de celle des tarifs.

Zurich, 14 novembre. — La police croit avoir réussi à s'emparer de l'auteur du meurtre commis au « Künstlergütli » sur la personne d'une petite fille de 4 ans. C'est un nommé Manello Albertini, originaire de Canetto, province de Mantoue, né en 1842. Cet individu habite depuis plusieurs années Zurich, où il a un commerce ambulante de châtagnes et de raisins. Albertini n'a pas fait d'aveux, mais les preuves recueillies paraissent largement suffisantes.

Paris, 14 novembre. — La mission chargée de représenter le gouvernement français aux obsèques d'Alexandre III est partie hier soir à 9 1/2 heures pour Saint-Petersbourg, en même temps que M. de Mohrenheim et le fils du roi de Siam.

Bruxelles, 14 novembre. — L'ouverture de la première session de la nouvelle législature a été assez mouvementée; les nouveaux députés socialistes sont arrivés à la Chambre escortés par la foule qui chantait la *Marseillaise* et la *Carmagnole*. Pendant la déclaration ministérielle sur le czar défunt, les députés socialistes sont restés assis avec ostentation.

Washington, 14 novembre. — On attend pour aujourd'hui la réponse du gouvernement japonais aux propositions des Etats-Unis sur la médiation de M. Cleveland.

Bruxelles, 14 novembre. — Quelques députés socialistes belges ont envoyé une adresse de sympathie et de remerciement aux députés socialistes français.

Londres, 14 novembre. — La bombe trouvée devant le tribunal de Strand ne contenait aucun explosif.

On croit se trouver de nouveau en présence d'une mauvaise plaisanterie.

Nouvelle-Orléans, 14 novembre. — Un immense incendie a éclaté le 12, au soir, dans les entrepôts de la Texas-Pacific-Company.

28,000 balles de coton, à destination de Liverpool, ont été détruites.

On attribue le sinistre à la malveillance.

Londres, 14 novembre. — On mande de Berlin au *New-York Herald* que l'ambassadeur d'Allemagne à Londres se trouve actuellement à Berlin pour conférer avec l'empereur sur plusieurs questions importantes.

Rome, 14 novembre. — Les défenseurs des prévenus du procès de la Banque romaine demandent dans un mémoire adressé à la Chambre des mises en accusation, l'audition de certains hommes politiques, entr'autres de MM. de Giolitti et Rosano.

L'affaire paraît devoir prendre une tournure grave.

Bibliographie

Le Foyer domestique, journal pour la famille, paraissant tous les samedis. — Un an : 6 fr. Six mois : 3 fr. — Attinger frères, éditeurs, Neuchâtel.

Médaille d'honneur de la Société nationale de France d'encouragement au bien.

Sommaire du n° 44 :

Un jeune socialiste : Cis. — A celui qui viendra, poésie : M. Durand. — Révelations : J. Dulac. — Au Canada français (traditions et légendes) : L. Charlier. — Dans l'Himalaya (le diner offert au rajah) : R. — Causerie domestique. — Carnet de la maîtresse de maison. — Jeux. — Solutions. — Boîte aux lettres.

Couverture : Graphologie. — Correspondance du service des timbres. — Annonces.

Numéros spécimen gratuits et franco sur demande.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 12 novembre 1894

Recensement de la population en janvier 1894 :
1894 : 29,642 habitants,
1893 : 28,435 »

Augmentation : 1,207 habitants.

Promesses de mariage

Jeanneret Charles-Florian, faiseur de secrets, Neuchâtelois, et Dänzer Anna-Margaritha, commissionnaire, Bernoise.
Tschantre Friedrich, garde communal, Bernois, et Johner Anna-Rosine-Elise, repasseuse en linge, Fribourgeoise.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

- 20237. Von Gunten Georges-Joseph, époux de Rosina, née Rufener, Bernois, né le 3 avril 1852.
- 20238. Verdon Alfred-Daniel, fils de Charles-Auguste et de Marie-Jenny Correvon, Vaudois, né le 24 octobre 1893.
- 20239. Sandoz Gérald-Henri, fils de Charles-Edouard et de Cécile-Emma Augsburgers, Neuchâtelois, né le 7 octobre 1894.

Pâte Dentifrice PAREL
à base de chlorate de potasse et de myrrhe.



Marque déposée.

La meilleure pour la conservation des dents.
La meilleure pour l'entretien de la bouche.
La meilleure pour blanchir les dents et enlever le tartre sans attaquer l'émail.
La meilleure comme antiputride d'un effet durable.
La meilleure contre la fétidité de l'haleine et le mauvais goût dans la bouche.
La seule qui empêche le développement et la croissance des micro-organismes. 8409-71
Se trouve à 1 fr. 25 la boîte

Pharmacie Léon PAREL, Léop. Robert 24 a
et dans toutes les autres pharmacies.

C'est aujourd'hui que se distribue, gratis partout la première livraison illustrée de **LA FILLE DU SOLDAT**, par **Fernand-Hue**. Cette œuvre nouvelle est une histoire vraie et un drame puissant renfermant des scènes d'une tendresse infinie et d'une délicatesse extrême. C'est un roman poignant, tout de passions et d'amour. Nous sommes assurés que **LA FILLE DU SOLDAT** aura un immense succès. Réclamer partout la première livraison illustrée gratuite. 14647

Etoffe suffisante pour
— Une Robe en drap de dame, à 4 fr. 50 la robe ;
— Un Complet pour monsieur, en Cheviot, à 5 fr. 85 le complet ;
Echantillons de nos nouvelles étoffes pour dames et messieurs franco.
Zurich **ATTINGER & Co** Zurich

Maladies de poitrine.

M. le Dr Schulz, à Hambourg, écrit : « L'hématogène du Dr-méd. Hommel m'a rendu de grands services dans un cas de faiblesse persistante, après catarrhe chronique des bronches accompagné d'accès asthmatiques. » Dépôts dans toutes les pharmacies. 20

Imprimerie A. COURVOISIER Chaux-de-Fonds

BANQUE FÉDÉRALE (Société anonyme)

LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, le 14 Novembre 1894

Tous sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/4 % de commission, de papier bancaire sur :

Table of exchange rates for various locations including Paris, London, Amsterdam, and others, listing rates for different terms and currencies.

Logements à louer

Logements à louer: Pour St-Martin 1894: Progrès 69, pignon d'une chambre, cuisine et dépendances. Parc 67, 1er étage de 3 chambres, cuisine et dépendances.

ETUDE

G. Lenba, avocat et Ch. Gallandre, notaire Place du Marché 10.

Pension. Dans une honnête famille du Val-de-Ruz, on désire prendre en pension un ou deux enfants ou à défaut un ou deux vieillards.

LINOLEUM

Passage, depuis 1 fr. 75 le mètre. Tapis de salle à manger, grande largeur, depuis 4 fr. 50 le mètre.

AU 130-18

Grand Bazar de la Chaux-de-Fonds anciennement Bazar Wanner

Logements et Magasin à louer

Ensuite de reconstruction de deux maisons d'après le style moderne, situées au centre du village, on offre à louer six logements avec dépendances et de différentes grandeurs.

L'Extrait de Viande MAGGI à 15 et à 10 c.

à toute ménagère, car c'est un réconfortant pour les personnes bien portantes aussi bien que pour les malades. En vente chez M. Jean Weber, rue Fritz Courvoisier. 14649-1

CHOCOLAT MENIER

LA PLUS GRANDE FABRIQUE DU MONDE. Vente: 50,000 Kilos PAR JOUR.

DÉPOT: 32, Grand-Quai, à GENEVE. - Se trouve chez les principaux Épiceries.

AMEUBLEMENT 3, Rue de la Ronde 3 CHAUX-DE-FONDS. Aperçu de quelques articles: Lits complets, Fr. 90; Chaises, » 5; Commodes à 4 tiroirs, » 28; Tables de nuit, » 8; Tables rondes noyer, » 16.

Bois de Chauffage sec. Anthracite belge. Houille. Coke de St-Etienne. Briquettes. Charbon de foyard. Charbon natron et Tourbe.

Ouverture de la BOULANGERIE-PÂTISSERIE rue du Progrès 105 a. PAIN BLANC, 1^{re} qualité, 24 c. le kilo; PAIN MI-BLANC, id. 20 c. le kilo.



Le Cendrillon et le Prince. Prince. Charmante demoiselle, quelle bonne fée vous a gratifié de vos nombreux charmes pleins de grâces.

Trousseaux complets A. FREYMOND & Co, Lausanne. Spécialités en Toiles fil et coton, Nappes et Serviettes, Essuie-mains, Cotonnes, Coutil matelas, Crins, Plumes et Edredons, Gilets de chasse.

Entrepôt. Locaux pour entrepôt ou commerce quelconque, avec chambres à l'entresol, conviendrait pour tout métier.

Veuve A.-H. Calame rue de la Demoiselle 74. PAPETERIE - MERCERIE Fournitures de Bureau et d'École.

ZURICH: Diplôme de première classe pour qualité supérieure. Extraits de Malt de Dr. WANDER. Dans toutes les pharmacies.

A LOUER un APPARTEMENT de 6 pièces, situé vis-à-vis de la Fleur de Lys, est à remettre pour Saint-Georges 1895.

Etude Ch. BARBIER, not. 19, RUE DE LA PAIX 19.

A louer pour Saint-Georges 1895: Boucherie 16, 3me étage, 4 pièces et dépendances.

Balance 6 et Cure 2, logements de 3, 4, et 6 pièces, au gré des amateurs.

Léopold Robert 66, 2me étage de trois grandes pièces et dépendances.

Industrie 7, beaux logements de 3 pièces et dépendances.

Fritz Courvoisier 47a, deux logements de 3 pièces et dépendances, prix modérés.

Progrès 9a, 1er étage de trois pièces.

Granges 14, une boulangerie avec deux appartements et dépendances.

FABRIQUE DE Cadrans d'émail A partir du 5 courant, l'atelier de M. César NICOLET est transféré 77, Rue du Parc 77.

TOURBE

L'administration du chemin-de-fer Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds avise le public qu'elle est en mesure de livrer: trois mille (3000) bauches d'excellente tourbe qui sera rendue dans les meilleures conditions, à la Chaux-de-Fonds, au domicile des acheteurs, pour le prix de: Fr. 16.— la bauche de trois mètres cubes, payable comptant.

Poussoirs de couronnes

Ajustement sur couronnes or, argent et métal. Prix exceptionnellement avantageux pour la grande série. — H. VAUCHER, rue du Progrès 91A, La Chaux-de-Fonds. 7640-0

DÉCORATION

Un patron décorateur actif et sérieux, désire encore entrer en relations avec une bonne maison qui lui fournirait en quantité des fonds argent à décorer, dans n'importe quel genre, en qualité courante ou ordinaire. 14401-4 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Magasins de l'Ancre ÉLÉGANCE BIENFAITURE Léopold Robert 19 A. KOCHER La Chaux-de-Fonds.

Le choix de Vêtements pour messieurs et enfants est au grand complet. Pardessus à pèlerine, Vêtements caoutchouc, Pèlerines, Pantalons, Vestons de chambre, Coins de feu, Robes de chambre, Vêtements de Cérémonie, Vêtements complets depuis fr. 45.—

La maison rappelle qu'elle ne livre absolument que des Vêtements établis par elle-même et garantis de qualité et de bienfaisance. 12169-7

LA FILLE DU SOLDAT

Dramatique roman inédit par **FERNAND-HUE**

Magnifiques illustrations artistiques par GIL-BÆR

LA FILLE DU SOLDAT est un drame puissant, d'une émotion intense et d'un intérêt poignant

La première livraison illustrée est distribuée gratuitement partout

Deuxième et Troisième Livraisons réunies, 10 centimes seulement. — Quatrième et Cinquième Livraisons réunies, 10 centimes seulement.

Partout **GRATIS** première livraison
10 cent. la livraison

Jules Rouff & Cie, éditeurs, Cloître-Saint-Honoré 14, PARIS
Dans tous ses dépôts en Suisse et à l'Agence des Journaux, boulevard du Théâtre 7, Genève.

Première livraison **GRATIS** partout
10 cent. la livraison 14648-1

Etudes de M^e MAIRE, avoué, Besançon, rue des Granges 14, et de MM. DAUTREVAUX & BOSQ, notaires, en la même ville.

A vendre

le mardi 27 Novembre 1894, à 2 heures de l'après-midi, en la chambre des notaires de Besançon, sise rue Gambetta 5, par le ministère de MM. Dautrevaux & Bosq, notaires, commis à l'effet de recevoir les enchères :

1^o Une vaste MAISON, sise à Besançon, rue Charles Nodier 38 (place du Transmarchement), comprenant un corps de bâtiment, élevé sur caves, dont la moitié seulement sont voûtées, rez-de-chaussée, premier étage, comprenant appartements, atelier de dégrossissage, grenier sur le tout.

2^o Tous les objets réputés immeubles par destination, qui se trouvent dans la dite maison, et notamment ceux ci-après désignés :

Au rez-de-chaussée, machine à vapeur, quatre lamineurs, deux forges, une transmission, matériel roulant pour dégrossissage.

Au premier étage, l'outillage complet pour 70 ouvriers, pour la fabrication des boîtes de montres : tours, étaux, établis, forges et balances.

Tels, d'ailleurs, que la dite maison et les objets ci-dessus réputés immeubles par destination, qu'ils existent, s'étendent, se poursuivent et se comportent, avec toutes leurs aisances et dépendances, sans exception ni réserve.

Mise à prix ci 40,000
S'adresser, pour les renseignements, à M. Dautrevaux, notaire, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété. (n-7222-c)

A. M. Bosq, notaire.
A. M. Maire, avoué poursuivant.
A. M. Simon, avoué défendeur.
Et pour visiter l'immeuble à vendre, s'adresser à M. Th. Violet, liquidateur, à Besançon, place St-Pierre 1. 14660-2

Fabrique de Tricotages

12, rue du Premier Mars, 12

Grand assortiment de LAINES, 1^{re} qualité, pour Jupons. Article spécial et défiant toute concurrence. — JUPONS tricotés, beaux dessins, coton, 1^{re} qualité, ceinture ronde à coulisse fr. 2.75. — CHALES russes, Vaudois, etc., depuis fr. 3. — CALEÇONS pour hommes de fr. 1.25 à fr. 7.50. — CALEÇONS pour dames, de fr. 1.40 à fr. 7. — SPENCERS, depuis fr. 1.90 à fr. 28. — Immense assortiment pour enfants jusqu'aux tailles extra grandes pour hommes.

La fabrique attire l'attention du public sur ses articles faits sur commande et défiant toute concurrence, soit comme qualité et comme travail.

Se recommande, 14250-8
C. THIRARD.

Boulangerie.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, qu'il reprend dès aujourd'hui la

BOULANGERIE

tenue précédemment par M. Schneckenburger

43, rue de la Paix, 43

et rue Jardinière (maison Bourquin-Jaccard. Il compte par un travail propre et consciencieux et des marchandises de premier choix, s'attirer la confiance qu'il cherche à mériter. 14550-3
Se recommande,
Robert GUYOT.

A louer

de suite ou pour époque à convenir

Bel-Air 28 b un rez-de-chaussée de trois pièces et dépendances.

Pour St-Georges 1895

Bel-Air 28 c un rez-de-chaussée de trois pièces et dépendances. 14530-6

Bel-Air 28 d un rez-de-chaussée de 3 pièces et dépendances. 14531-6

Nord 69 un second étage de trois pièces et dépendances. 14531-6

Puits 3 un second étage de trois pièces et dépendances. 14532-6

Boulevard de la Citadelle 1 un petit appartement de deux pièces et dépendances.

S'adresser à M. F.-A. Delachaux, notaire, rue du Nord. 14533-5

A louer

pour entrer à volonté, dans une maison d'ordre, plusieurs LOGEMENTS bien situés avec gaz dans les allées. Prix avantageux. — S'adresser à M. J. Morand, rue des Terreaux 14, ou au comptoir de M. Eug. Ducommun-Roulet, rue Léopold-Robert 32. 13724-6

Couleurs et Vernis

Je suis toujours bien assorti en

COULEURS broyées à l'huile, en boîtes de un kilo et de demi-kilo ou au détail.

COPAL fin pour rafraichir soi-même les meubles.

VERNIS NOIR pour potagers et fourneaux.

PLOMBAGINE argentée pour calorifères.

POLI-MEUBLES, pâte préparée spécialement pour donner le brillant aux meubles. 14513-2

Droguerie E. Perrochet fils

Rue du Premier Mars 4, Chaux-de-Fonds.

M. Bouvet, Opticien

rue de la Serre 39, Chaux-de-Fonds

Grand assortiment de JUMELLES en tous genres aluminium, Faces à main riches pour théâtre. LUNETTERIE pour toutes les vues et les plus difficiles, depuis 1 fr. 50 la paire. Grande collection de Montures de lunettes or, argent et nickel, ainsi que Binocles, Verres blancs et couleurs, extra-fins. Baromètres, Thermomètres, Longues-vues, Verres à grossir, Microscopes, Loupes, Réveils de tous genres, etc., etc. — Il se charge de tous les Rhabillages, même les plus difficiles, concernant sa partie. Un stock de MONTRES tous genres à prix réduits. Se recommande. 14441-14

MODES M^{lles} VERDAN

18b, rue Léopold Robert 18b
Joli choix de

Chapeaux-Modèles de Paris

CHAPEAUX de DEUIL et toutes les fournitures de Modes

On se charge des Réparations. Frisage de plumes. Repassage à neuf des Grands Voiles de Crêpe. 14200-1

Cotons et Laines à tricoter, Tabliers, GANTS

POUDRE CORDIALE SUISSE



Fortifiant général. Pour régler l'appétit et la digestion. Pour augmenter le lait. Pour nettoyer après le veau. Toux, gourmes, refroidissements. 2 fr. la boîte de 1/2 kilo dans les dépôts : Monnier et autres pharmacies de la Chaux-de-Fonds; Theis et autres pharmacies de la Locle; Chapuis, aux Ponts et à Boudry. Tschopp, aux Verrières. Schelling, Fleurier. Chopard, Couvet. Béguin, Travers. Dardel, Neuchâtel. Zintgraff, St-Blaise. Imer, Neuveville. Bonhôte, St-Aubin. Péter, Moudon (Vaud), etc. 12825-21

Magasins de l'Ancre

CHAUX-DE-FONDS

Grand assortiment de JUPONS CONFECTIONNÉS

JUPONS de soie doublés en flanelle, à 27 et 22 fr. 14390-8

N'employez que

l'AMIDON HEUMANN

avec Marque l'Aigle

vous serez certains d'avoir toujours LE MEILLEUR de tous les amidons et le MEILLEUR MARCHÉ.

16 Diplômes et Médailles d'or depuis 1866, date de la fondation de l'usine

En vente dans tous les bons magasins d'épicerie-mercerie. — Vente en gros chez M. François HENRY, Denrées coloniales et Vins, la Chaux-de-Fonds. 11709-2

N'allumez pas du pétrole mais avec

allume bois et allume-charbon Phœnix

qui se vendent chez les sociétés de consommation, épiceries et marchands de charbon. Echantillons et prix-courant gratis. Où il n'y a pas de dépôts, il est expédié des caisses de 960 pièces à 5 fr. franco contre remboursement, directement de la fabrique Th. SCHLATTER, Wassergasse, St-Gall. (n-3718-g) 6476-9

Ouverture du

CAFÉ DE TEMPÉRANCE

58 a, rue Léopold Robert 58 a, à côté de l'Hôtel Central

tenu par M. JeanRichard 14272

Thé, Café, Chocolat, Beignets à toute heure.

Dîners, depuis 30 cent.

Cantine, Soupe à emporter, Pension régulière

STUDIANTINA

Un professeur italien, en vue de constituer une Société de musique (mandoline, guitare et violon), a déposé une liste au Bersaglière, rue du Collège 14, où peuvent s'inscrire les amateurs (messieurs et dames, sans distinction de nationalité). 14435-1

Le Dépôt de

PENDES-REVEILS

REGULATEURS

de M. Emile LEUTHOLD

est transféré

24, Boulevard des Crétets, 24

au premier étage.

L'assortiment est au complet en Sonneries de tous genres.

Prix modérés et Garantie sérieuse. 14549-2

Tailleuse

Mme Oscar Perrin-Hoffmann, rue du Parc 79, se recommande aux dames de la localité pour tous les ouvrages concernant sa profession. Elle espère par un travail soigné et des prix modérés mériter la confiance qu'elle mérite. 14552-2
A la même adresse, on demande des ouvrières et apprenties-tailleuses.

Sans rivale comme goût. Force colorante et valeur nutritive est la véritable. **Chicoree double** C. R. T. de la MARQUE DÉPOSÉE FABRIQUE PAUL HEIDLAUFF anc. à PRATTELN Suisse fondée à Lahr en 1793. 938-4

Pour 600 fr.

beau LOGEMENT de 5 pièces, cuisine et dépendances, est à remettre pour St-Georges 1895. Situation centrale. Tous les autres étages étant occupés par le magasin, le locataire a l'avantage d'être seul dans la maison. — S'adresser au Grand Bazar du Panier Fleuri. 14139-5

A louer

pour St-Georges 1895, à des personnes tranquilles, un LOGEMENT composé de 2 chambres, cuisines et dépendances, au centre du village. — S'adresser Pharmacie MONNIER. 14440-5

Acheveur ancre

est demandé chez M. Alfred Jacot, à Valangin. — Ouvrage suivi et lucratif. (n-564-N) 14400-1

TTTTT

Essayez nos Thés et vous n'en achèterez point d'autres

Importation directe des Indes et de la Chine

Thé noir de Ceylan, excellente qualité garantie 1/2 kil. 2.50

Thé mélangé, noir et vert. très bonne qualité, le 1/2 kilo 3.50

Thé noir de qualité exquisite, introuvable ailleurs le demi-kilo. 3.50

Thé indien d'un arôme délicieux, le 1/2 kilo. 4.50

Old England, Genève

Dépôt chez GLUKHER-GABEREL, Pâtisserie Moderne, rue Léopold Robert 37. 3945-20

A partir du 15 courant, le MAGASIN de VENTE de

M^{me} BONARDI

est transféré 14656-3

16, Rue NEUVE 16 devant la Fontaine.

Changement de domicile

Le Magasin de Fournitures d'horlogerie et le domicile de

M. Aloïs JACOT

sont transférés RUE DU COLLÈGE (Etablissement du Patinage). 14521-5

CHANGEMENT DE DOMICILE

M^{me} Moser-Duscher

TAILLEUSE

informe sa clientèle qu'elle a transféré son domicile 19, RUE DU PARC 19, au 2^{me} étage. Se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession. 14522-2

Changement de domicile

M^{lle} R. PIERREHUMBERT

TAILLEUSE

159, Rue du Nord 159.

se recommande à ses amis et connaissances et au public en général. 14517-2

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le domicile de Mlle Marie BOURQUIN, tailleuse, anciennement rue du Premier Mars 11 a, est transféré

RUE DE LA DEMOISELLE 18,

au 1^{er} étage. Elle se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession. 14584-3

LE BUREAU DE

M. Gustav Augsburger

Fabricant de Couronnes, Pendants, Anneaux et Canons Olives

est transféré dès ce jour

29, RUE JAQUET-DROZ 29

au 1^{er} étage. 14453-2

Le domicile de 14579-3

M. P. - ALCIDE PELLATON

est transféré

94, Rue de la Demoiselle 94.

Entreprise de Travaux de GYPSERIE et PEINTURES en tous genres

A. Chassot & Co

Successeurs de ALBERTONE FRÈRES

Le domicile de A. CHASSOT & Cie est à dater d'aujourd'hui au même endroit que leurs ateliers 14451-5
9 a, RUE LÉOPOLD ROBERT 9 a.

Changement de domicile

Le domicile de 14497-5

M. FRANDELLE

est transféré dès ce jour

AU BUFFET DU PATINAGE

Changement de domicile

Dès le 9 Novembre 1894, le domicile et l'Atelier de Pierriste et Sertisseur de

M. Gott. BORN

se trouve RUE DU DOUBS 65. 14440-2

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. Marcel Bataille

FABRICANT D'HORLOGERIE

demeure 14442-2

Rue du Nord 163

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le Comptoir AUBERT FILS

est transféré 14576-3

39, Rue de la Paix 39.

M^{lles} SÉMON, couturières

ont transféré leur domicile 14498-2

93, RUE DE LA DEMOISELLE 93

Une catastrophe de chemin de fer évitée par la présence d'esprit d'un mécanicien.

Le plus rapide de tous les trains-éclair du continent, c'est celui de Berlin à Hambourg, et même en Angleterre, il n'y a qu'un seul train qui puisse rivaliser de vitesse avec celui-là. Le trajet de Hambourg à Berlin s'effectue en moins de trois heures. Samedi dernier, une société de jeunes gens avait pris ce train-là pour se rendre, en partie de plaisir, d'une de ces villes à l'autre. Déjà on a dépassé Wittenberg; là il n'y a eu que quelques minutes d'arrêt, et derechef le train file à toute vapeur à travers la plaine. Voici le croisement. Un sifflement aigu, comme qui dirait un cri de détresse qui part de mille poitrines. Le train opposé se trouve sur les mêmes rails! Impossible d'éviter la catastrophe, car la distance est trop petite et les deux trains vont toujours avec une rapidité vertigineuse. Les voyageurs effarés sautent aux guichets et voient avec terreur les locomotives se rapprocher, — pas moyen de songer à se sauver! Encore quelques secondes et le terrible choc va se produire; un clin d'œil, et tout sera réduit en poussière. Voici le choc! Mais, oh miracle! les wagons ne font que se tamponner légèrement. Personne n'a le moindre mal. Le mécanicien avait eu l'admirable présence d'esprit de placer, entre les tampons des locomotives, son pardessus d'hiver. Ce pardessus si floconneux et si épais, il l'avait acheté naguère dans les vastes magasins J. Naphtaly, rue Neuve, numéro neuf, à la Chaux-de-Fonds, et, par les bonnes qualités de ce pardessus désormais célèbre, le choc avait été annihilé. Il va sans dire que les voyageurs si miraculeusement sauvés d'une mort certaine s'empressèrent de commander, en signe de reconnaissance, des pardessus Naphtaly à trente-cinq francs, et, comme du reste tous les clients de cette maison si justement renommée, ils n'ont eu qu'à s'en louer.

14700-4

Temple français
de la CHAUX-DE-FONDS
Mardi 20 Novembre 1894
à 8 1/2 heures du soir.

CONCERT
donné par 14702-3
M. Max GRÜNDIG, violoniste
avec le concours de
M^{me} E. Bonade
cantatrice de l'Opéra de Genève
M. Willy Rehberg
pianiste du roi de Saxe et directeur des
Concerts d'abonnements,
M. Ad. Rehberg
violoncelle solo de Genève
ET DE. H-7254-c
→ **L'HELVETIA** ←
Société de chant
sous la direction de **M. Max Gründig.**
Piano à queue ERARD, de Paris.

PRIX DES PLACES
Galeries numérotées, 3 fr. — Galeries,
2 fr. 50. — Amphithéâtre numéroté, 2 fr.
— Amphithéâtre, 1 fr. 50. — Parterre, 1 fr.

Billets chez MM. Léopold Beck, Jules
Perregaux, et le soir à la porte de la tour.

A. Jörin, dentiste
avise sa clientèle, ainsi que l'honorable
public, qu'il a transféré son domicile
29, — RUE DU PARC — 29
(maison Metzner, photographe). 14703-3
Se recommande.

BOULANGERIE
Le soussigné fait part à ses amis et con-
naissances qu'il a repris la boulangerie
8, RUE DES GRANGES 8
et qu'il espère, par un travail propre et
conscientieux, mériter la confiance qu'il
sollicite. 14694-3
Paul ROBERT-TISSOT,
H-2757-c
rue des Granges 8.

Le domicile de
Mme L. BROSSARD, TAILLEUSE
est transféré 14586-3
13, RUE DE LA DEMOISELLE 13.
Se recommande aux dames de la localité
pour tout ce qui concerne sa profession.

Meubles
et Articles de voyage

JEAN HAAS
Rue du Casino

Immense choix d'articles de voyage en
tous genres et derniers modèles.
SELLERIE FINE et ORDINAIRE
Meubles en tous styles
Je me recommande également pour les
montages de toutes sortes de broderies,
ainsi que pour les réparations et remon-
tages de literie, meubles, sellerie, etc. 14222-0
Prix modérés. — Ouvrage soigné.

Bois à brûler
Vente de beau bois de fayard et sapin,
par toises, en sacs et en cercles. — S'adres-
ser à M. FRITZ MEYER, rue du col-
lège 5 a. 14364

MONTRES
Qui peut livrer de suite de petits
remontoirs acier 11 1/2 lig.,
bassines, cuvettes acier, genre courant. —
Adresser les offres, avec prix au comp-
tant, sous initiales A. B. 14398, au bu-
reau de l'IMPARTIAL. 14398

Magasin de
Denrées coloniales, Epicerie, Vins, Liqueurs
etc., etc.
5, rue du Premier Mars 5

J'annonce à ma bonne clientèle et à l'honorable public que j'ai
remis mon magasin à **M. Camille QUÉBATTE** et en les remerciant
de la confiance qu'ils m'ont accordée, je les prie de bien vouloir la con-
tinuer à mon successeur.
La Chaux-de-Fonds, le 12 novembre 1894. **J. HUMBERT.**

Me référant à l'annonce ci-dessus, je me recommande au mieux à
la clientèle de mon prédécesseur, à mes amis et au public en général,
les assurant qu'ils trouveront constamment dans mon magasin de bon-
nes marchandises à des prix très modérés et qu'un service actif et cor-
dial justifiera la confiance que je sollicite de leur part.
14701-3 **Camille QUÉBATTE.**

JULES BOCH Fils, OPTICIEN
PLACE NEUVE
Jumelles Jumelles
LOCATION VENTE 13981-2

TÉLÉPHONE OUVERTURE de la TÉLÉPHONE
Confiserie - Pâtisserie
PAUL MATILE
5, Rue de l'Hôtel-de-Ville 5.
Dès ce jour, toutes les commandes qui me seront confiées seront EXÉCU-
TÉES AVEC SOIN. 14386

Bonbons fins. Fruits confits.
Grand choix de BONBONNIÈRES.
TOURTES et GATEAUX spéciaux. ENTREMETS. PATÉS chauds et froids.
Desserts assortis
Biscômes et Leckerlis aux noisettes. Pièces montées.
TÉLÉPHONE Se recommande.

Für Alle Welt
Illustrirte Familien-Zeitschrift
Preis des Vierteljahrsheftes nur 40 Pfg.
Jährlich 28 Hefte — Jedes Heft enthält mindestens 24
dreispaltige Gross-Folio-Seiten.

Der Jahrgang beginnt mit dem Abdruck dreier grosser und
äusserst spannend geschriebener Romane:
Polypenarme
VON HANS RICHTER
Eine Todsünde
VON H. CONWAY und
Die Thierbändigerin
VON F. v. ZOBELTITZ

denen sich weitere Romane, sowie zahlreiche Novellen und Hu-
moresken anschliessen werden.

Populäre Artikel über alle wichtigen Fortschritte, Er-
findungen und Entdeckungen aus den Gebieten der Wissen-
schaft und Industrie. Humor in Wort und Bild. Briefkasten.
Eine Spezialität bietet « Für alle Welt » in ihren
farbigen Illustrationen
und übertrifft hierin alle bestehenden Familienblätter.

Jeder Abonnent erhält
mit dem 1. Heft eine
farbige Extra-Kunstbeilage
« Ungestüme Gäste »
Dieses Kunstblatt eignet sich vortrefflich zu einem herrlichen
Wandschmuck!

Abonnements nehmen alle Buchhandlungen und Postan-
stalten entgegen (Postzeitungsliste 2398 d).
Das soeben erschienene Probeheft sendet jede Buchhandlung auf Wunsch zur
Ansicht.

Berlin W. 57. **Deutsches Verlagshaus Bong & Co.**

Tailleuse connaissant bien
sa partie se recom-
mande pour de l'ouvrage à la maison ou
des journées. — S'adresser rue du Pre-
mier Mars 11, au 3^{me} étage. 14695-3

Aucune mère
de famille
ne devrait tarder
d'examiner mes
riches collections
de Toiles de cot-
ton. Exclusivem-
ent qualités de
première matière, souple à tra-
vailler et gagnant fort au lavage. Prix
de fabrique par 1/2 pièces de 55 M.
Cretannes p. chemises depuis 30 cts.
jusqu'aux Renforcés les plus fins.
Toiles fortes p. draps 1^{er} 0 cm. depuis
55 cts. On change ce qui ne convient
pas. Échantillons et envois franco.
Jacques Becker,
dépot de fabrique **Emonda** (Glarus).

Placier. On demande un pla-
cier ayant l'habitude
des voyages. — S'adresser à la Compa-
gnie Singer. 14233

Maison à vendre
A vendre une maison de construction ré-
cente, bien située, avec cour et jardin.
L'immeuble est d'un bon rapport; excel-
lente occasion pour un placement de fonds.
S'adresser à l'Etude A. Monnier, avocat,
En ville. 13730

Amperméabilité
garantie
LA Corio
Méline
GRAISSE
la meilleure
et
la plus économique
pour
l'entretien et la conservation
de la
Chaussure.
Elle donne à tous les cuirs,
qu'ils soient vieux ou neufs,
une souplesse extraordinaire
A. Courvoisier, fabricant
La Chaux-de-Fonds.

DÉPÔTS chez:
Epicerie **Ch.-F. Redard**, r. du Parc 11.
Epicerie **Gust. Vuillème**, Terreaux 18.
Epicerie **Alf. Jaccard**, Demoiselle 37.
Epicerie **Nicolet**, rue de la Paix 39.
Cordonnerie Nationale, rue Léopold
Robert 28 b.
Epicerie **Brandt**, rue de la Demoiselle 2.
Epicerie **Hirsig**, rue du Versoix 7.
et chez
A. Courvoisier, rue du Marché 1.

Se vend en Boîtes de 40 c., 80 c., 1 fr. 35 et 2 fr. 50.

Matelassier. Un jeune homme se
recommande pour tout
ce qui concerne le métier de tapissier-ma-
telassier, soit pour travailler en journées
ou à la maison. Ouvrage propre et soigné,
à des prix très modiques. — S'adresser à
M. Louis Wegmuller, rue du Collège 12.
A la même adresse, on prendrait deux
coucheurs. 14281

Pour Saint-Georges 1895
à louer un bel appartement, au soleil,
composé de 4 chambres, (2 grandes à plu-
sieurs fenêtres, une indépendante), alcôve,
cuisine et dépendances. Maison d'ordre.
S'adresser rue de la Demoiselle 18, au
rez-de-chaussée, 14350

BIJOUTERIE FANTAISIE
Le soussigné a l'honneur
d'annoncer à sa bonne clientèle,
à ses amis et au public en gé-
néral, que dès le 10 novembre
il a transféré ses
SALONS DE COIFFURE
pour Dames et Messieurs, son
Magasin de parfumerie et son
domicile 14399
35, Rue Léopold Robert 35
H-7076-c Se recommande,
W. LESQUEREUX.
PEIGNES écaille et fantaisie

Placier. Une maison de la
place demande un
bon placier. Entrée de suite. — Adresser
les offres sous pli aux initiales **K. M.**
14230, au bureau de l'IMPARTIAL.
La dite maison demande également un
bon **COMPTABLE** pouvant sacrifier
quelques heures dans la semaine. 14230

Horaires Locaux
en grandes feuilles et grands chiffres, sur
papier fort,
à 5 cent.
Papeterie A. COURVOISIER
place du Marché.
Encore quelques **Horaires de poche**,
à 5 centimes.

Femme de chambre. Une jeune fille
apprentissage de repasseuse en linge, cher-
che une place comme femme de chambre.
— S'adresser chez **M. Siegrist**, rue de la
Ronde 19. 14657-3

Servante. Une personne d'âge mûr, sa-
chant bien cuire et au courant
de tous les travaux d'un ménage, cherche
une place de suite. — S'adresser Place
d'Armes 14a, au 3^{me} étage. 14667-3

Jeune fille très convenable, connaissant
la couture, demande à entrer
chez une bonne **tailleuse**, de préférence
à la Chaux-de-Fonds ou à Bienne. Bon
traitement préféré à de forts gages. —
Offres sous **H. M. 14672**, au bureau de
l'IMPARTIAL. 14672-2

Jeune homme de la Suisse alle-
mande, ayant de
bonnes notions de la langue française,
cherche place comme garçon de magasin,
de café, ou autre occupation pour être
nourri et logé. 14707-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. Une bonne ouvrière polis-
seuse et aiveuse de boîtes
et cuvettes or, argent et métal, demande
de l'ouvrage à la maison; ouvrage prompt
et soigné. — S'adresser rue du Grenier 23,
au 2^{me} étage, à gauche. 14714-3

Un jeune homme marié, âgé de 26 ans,
sachant l'allemand
et le français, cherche de suite une place
comme homme de peine ou employé dans
un magasin. Sérieuses références à dispo-
sition. 14711-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. Une jeune fille demande une
place comme servante. Entrée
de suite. — S'adresser rue du Collège 21,
au 2^{me} étage. 14620-3

Jeune fille de bonne famille demande à
se placer dans un café où
elle pourrait apprendre le service à fond,
ou pour faire un petit ménage. Photo-
graphie et certificats à disposition.
S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 14535-2

Pâtissier. Un jeune homme sachant son
métier de pâtissier demande
une bonne place. Entrée à volonté. — S'a-
dresser chez **M. Rodolphe Wasser**, à la
Joux-Perret. 14423-1

Volontaire. Une jeune fille de 16 ans
cherche place de suite dans
une famille française pour aider au mé-
nage. — S'adresser magasin de cigares,
rue Léopold Robert 6. 14428-1

VIN ROUGE de TURQUIE, garanti naturel, à 30 cent. le litre. Qualité extra pour la mise en bouteilles. ÉPICERIE FRANÇAISE, Premier 12

Journalière. Une personne cherche une place pour faire des heures, soit dans un ménage ou faire des chambres. — S'adresser rue du Grenier 26, à gauche. 14412-1

Une peintre faisant les romaines soignées, demande de l'ouvrage, soit pour travailler à l'atelier ou à la maison. 14416-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteur. Dans un comptoir de la localité, on demande un ouvrier pour remonter et faire la mise en boîte. — On donnerait également de l'occupation à domicile, à un bon **remonteur** de quantités après dorure. 14670-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. Un jeune homme de 16 à 18 ans, actif et sérieux, est demandé au Comptoir L.-A. & J. Ditesheim, rue de la Serre 61, au 2^e étage. Inutile de se présenter sans certificats de moralité. 14686-1

Servante. On demande pour le 1^{er} décembre, une bonne cuisinière connaissant tous les travaux d'un ménage. — S'adresser chez M. Eugène Willo, rue de l'Envers 28. 14664-3

Fille. On demande une fille pour aider au ménage. — S'adresser à M. Fallet, place Jaquet-Droz. 14664-3

Apprenties. On demande plusieurs jeunes filles pour leur apprendre une partie aux ébauches. Rétribution immédiate. 14688-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Assujettie. On demande une assujettie et deux apprenties tailleuses, âgées d'au moins 15 ans. — S'adresser chez Mme Calame-Bauer, rue de la Serre n° 49. 14669-3

Servante. On demande de suite une brave fille aimant les enfants et sachant faire la cuisine. — S'adresser rue Neuve 16 ou rue de la Demoiselle 58. 14671-3

Apprentie. On demande de suite une apprentie couturière pour coudre les gilets, pantalons et habillements de garçons. — S'adresser rue de la Serre n° 59, au rez-de-chaussée. 14704-3

Commissionnaire. On demande de suite un jeune homme; on lui apprendrait à travailler à l'établi. — S'adresser rue St-Pierre 12, au troisième étage. 14705-3

Aviveuses. On demande 2 bonnes aviveuses à l'atelier Méroz et Cie. Entrée immédiate, bonne rétribution. 14696-3

Finisseuse. On demande une bonne finisseuse de boîtes ou sachant finir le léger, pour faire quelques heures. — S'adresser rue du Parc 35 au 2^e étage. 14697-3

Doreuse. On demande une bonne ouvrière doreuse; bon gage. — S'adresser rue du Progrès 89 A, au rez-de-chaussée. 14698-3

Assujetti. On demande de suite un assujetti ou à défaut un ouvrier repasseur; il aurait l'occasion d'apprendre les embottages. — S'adresser rue du Progrès 3, au 2^e étage. 14712-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille, libérée des écoles, pour faire les commissions et s'aider au ménage. — S'adresser rue du Stand 17, au 1^{er} étage. 14713-3

Servantes. On demande plusieurs bonnes servantes, cuisinières, filles de cuisine, sommelières, bonnes d'enfants et des filles pour aider au ménage. — S'adresser rue Daniel JeanRichard 11, au 2^e étage. 14715-3

Deux décodeurs connaissant ancre et cylindre peuvent entrer de suite **Fabrique du Rocher, Neuchâtel.** Certificats exigés. 14699-3

Remonteur. On demande pour entrer de suite un jeune remonteur; il serait entièrement à la maison. — A la même adresse, à vendre un vêtement de cérémonie en bon état. 14543-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pierristes. Bons tourneurs et grands-seurs seraient occupés dans l'atelier de Mme Adèle Bersier, à Cugy, près Payerne
A la même adresse on demande à acheter d'occasion, mais en bon état, une **presse à copier.** 14548-2

Polisseuse. On demande de suite une ouvrière polisseuse de boîtes argent, ainsi qu'une **finisseuse.**
S'adresser chez M. P. Grah, rue de la Demoiselle 105. 14536-2

Servante. On demande de suite une jeune fille, de préférence allemande, pour aider au ménage et garder les enfants. — S'adresser chez M. David Ritter fils, rue du Parc 88. 14537-2

Commissionnaire. On demande une jeune fille ou un jeune garçon pour faire les commissions entre les heures d'école. 14541-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Finisseuse. On demande de suite une bonne finisseuse de boîtes or; elle pourrait être entièrement ou à défaut aux pièces. 14542-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande une jeune fille pour faire un petit ménage et garder deux enfants. — S'adresser rue des Granges 14, au rez-de-chaussée, à gauche. 14553-2

Apprentie. On demande une jeune fille pour être entièrement chez ses maîtres comme apprentie tailleuse. — S'adresser rue du Temple Allemand 71, au 2^e étage, à gauche. 14533-2

Pivoteurs. On demande plusieurs pivoteurs et acheveurs d'échappements ancre, de suite; ouvrage sué. — S'adresser rue Léopold Robert 47, au 1^{er} étage. 14526-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour tout faire. — S'adresser rue Jaquet-Droz 39, au premier étage. 14554-2

Graveur. On demande un bon graveur sachant bien tracer et finir pour fonds argent. Entrée de suite. — S'adresser chez M. Georges Vuille, Concorde 98 bis, LOCLE. 14525-2

Servante. On demande de suite une bonne servante. 14417-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Doreuse. On demande de suite ou dans la quinzaine, une bonne doreuse de roues. 14414-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande une servante bien au courant des travaux du ménage. — S'adresser rue de la Serre 45, au 2^e étage. 14415-1

Aiguilles. A la Fabrique d'aiguilles, rue de la Serre 47, on demande un jeune homme de 16 à 17 ans, pour s'aider aux travaux d'atelier et faire les commissions. Entrée immédiate. 14432-1

Emboîteurs. On demande de bons ouvriers emboîteurs pour intérieures et savonnettes. 14422-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. On demande de suite une jeune fille libérée des écoles, pour aider au ménage et faire les commissions. — S'adresser, de 1 à 3 heures, rue la Demoiselle 4, au 1^{er} étage. 14429-3

Tailleuse. On demande de suite une ASSUJETTIE, ainsi qu'une jeune fille comme APPRENTIE. Toutes deux seraient nourries et logées. Moralité exigée. — S'adresser à Mlle E. Steck, rue du Parc 4, à BIENNE. 14267-1

Pour St-Georges 1895 à louer rue du Premier-Mars 11, l'appartement du second étage composé de trois chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser à Mme Reinbold, rue du Progrès 32, ou à M. A. Challandes, rue du Parc 58. 14653-1*

Logements. Pour cas imprévu et pour époque à convenir, à louer un logement de 3 chambres, qui sera remis à neuf. Situation centrale et au soleil, plus un sous-sol de 2 pièces et cuisine, rue du Parc 3. 25 fr. par mois.

Pour St-Georges 1895, un beau logement de 4 pièces, eau et gaz installés, portion de jardin potager, 550 fr.; plus un logement de 3 pièces, 420 fr.; un dit de 2 pièces, 360 fr., tous au soleil et dans des maisons d'ordre. — Bureau Schœnholzer, rue du Parc 1, de 11 h. à midi, ou rue du Nord 61, de 1 à 2 h. et le soir depuis 7 h. 14673-3

Logement. A louer de suite un beau logement de 3 grandes pièces, alcove, cuisine et dépendances. Prix 524 fr. — S'adresser, entre midi et 1 h., chez M. C. Québatte, magasin d'épicerie, rue du Premier-Mars 5. 14675-3

Pour St-Georges 1895, à louer un 1^{er} étage de 4 pièces, cuisine, corridor, grande-cave à casiers, etc., rue du Grenier 18. — S'adr. à Mme Ribaux, rue du Grenier 27. 14676-3

Appartement. Pour cause imprévue, à louer pour St-Georges 1895, un bel appartement de 5 pièces, corridor, cuisine et dépendances; le tout situé au soleil. Eau et gaz, lessiverie et grande cour. 14677-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. A louer au plus vite, un logement de 2 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser rue du Progrès 13, au rez-de-chaussée. 14678-3

Appartement. Pour St-Georges 1895, à louer un bel appartement de 2 pièces, cuisine et dépendances, au soleil levant et dans une maison d'ordre. — S'adresser rue de l'Industrie 1, au 1^{er} étage. 14679-3

Pignon. A louer, dès la fin novembre, un joli petit pignon de 2 pièces, cuisine et dépendances, bien exposé et avec jardin. — S'adresser rue de la Charrière 31, au rez-de-chaussée. 14680-3

Joli logement de 3 pièces, alcove, corridor, cuisine et dépendances, au rez-de-chaussée, est à remettre de suite ou pour plus tard. — S'adresser rue de la Promenade 7, au rez-de-chaussée, à droite. 14710-6

Logement. A louer pour le 23 avril 1895 et pour cas imprévu un appartement situé au soleil, composé de 3 chambres à 2 fenêtres, 2 alcôves, cuisine et dépendances. — S'adresser chez M. Broz-Paratte, rue Neuve 2, au troisième étage. 11709-3

Logement. Pour St-Georges 1895, à remettre, à un petit ménage d'ordre, un beau logement de 4 chambres, corridor éclairé, bien situé au soleil, près de la rue Léopold Robert et de la Place de l'Ouest. 14681-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer de suite ou pour St-Georges 1895, un bel APPARTEMENT moderne de 5 pièces avec jouissance d'un jardin. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Atelier avec bureau, sont aussi à louer à la même adresse. 14684-1*
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. A louer pour St-Georges 1895, un logement de 3 pièces, au soleil levant. Prix 32 fr. par mois. — S'adresser rue du Puits 9, au pignon. 14685-3

Logement. A louer pour St-Georges 1895, un beau logement de 2 pièces et dépendances. — S'adresser chez M. A. Cosandier, rue de la Charrière 5A. 14687-3

Logement moderne de 4 pièces et dépendances, à louer pour St-Georges ou d2 suite. Belle situation. — S'adresser rue de la Demoiselle 3, au 1^{er} étage. 14615-5

Appartement. A louer pour St-Georges 1895, rue de Gibraltar 5, au 2^e étage, un joli logement bien exposé au soleil, de 2 pièces, cuisine et dépendances avec ou sans atelier au pignon au gré du preneur. — S'adresser à M. A. Spühler-Grosjean, rue de la Demoiselle 29, au 2^e étage. 14689-3

Chambre. A louer de suite une chambre à 2 fenêtres et indépendante, non meublée. — S'adresser rue Neuve 9, au 2^e étage, à droite. 14706-3

Chambre. A louer une belle chambre bien meublée, à deux fenêtres, au soleil levant, à des messieurs ou demoiselles de moralité. — S'adresser rue de la Demoiselle 94, au troisième étage à droite. 14708-3

Chambre à louer, au soleil, indépendante et non meublée, à un prix très modéré. — S'adresser au bureau Schœnholzer, rue du Parc 1, de 11 h. à midi ou le soir rue du Nord 61. 14674-3

Chambre. A louer une chambre non meublée avec part à la cuisine. S'adresser à M. Moser, tailleur, rue de la Boucherie 18. 14716-3

On offre la couche et la pension à un homme de moralité. — S'adresser rue du Temple-Allemand 71, à la Charcuterie. 14688-3

Chambre. A louer de suite, à une personne tranquille, une chambre meublée et indépendante. — S'adresser rue des Fleurs 11, au 3^e étage, à droite. 14686-3

Chambre. A louer de suite, à deux messieurs, une chambre meublée. — S'adresser rue du Nord 127, au rez-de-chaussée. 14683-3
A la même adresse, à vendre faute d'emploi, un tour lapidaire pour les vis.

Chambre. A louer, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors, une belle chambre meublée, au soleil levant et située près de l'Hôtel-des-Postes. — S'adresser à Mme Bolle, rue de la Serre 32, au rez-de-chaussée, à droite. 14682-3

A louer pour St-Georges 1895, à des personnes d'ordre, au deuxième étage de la maison n° 14, rue St-Pierre, un logement de trois chambres, corridor fermé et dépendances. — S'adresser au 3^e étage de la même maison. 14598-5

Logements. Pour St-Martin 1895, à remettre plusieurs magnifiques logements bien exposés au soleil, de 3 et 4 pièces; deux pourraient être loués de suite. — S'adresser chez M. Albert Pécaut-Dubois, rue de la Demoiselle 135. 14560-3*

Logement. A louer dans une maison d'ordre, à une ou deux personnes tranquilles, un petit logement d'une chambre, cuisine et dépendances. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 14544-2

Appartement. A louer de suite un appartement de 3 chambres, corridor et dépendances. 14545-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement. A louer pour St-Georges 1895, appartements de deux pièces, avec alcôve, cuisine et dépendances, cour et jardin, situés au soleil. Prix avantageux. — S'adresser chez M. Paul Bersot, rue des Granges 12. 14557-2

Chambre. A remettre de suite à une personne de toute moralité une belle petite chambre non meublée. — S'adresser rue du Nord 151, au rez-de-chaussée, à gauche. 14547-2
A la même adresse, on demande de l'ouvrage pour la **couture.**

Chambres. A remettre pour St-Georges 1895, à des personnes d'ordre et de toute moralité, deux chambres avec cuisine, alcôve, corridor et dépendances. — S'adresser rue du Parc 30, au deuxième étage. 14556-2

Chambre. Une jolie chambre meublée est à louer de suite à une personne de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Paix 55, au premier étage. 14558-2

Chambre. A louer une jolie chambre meublée ou non meublée, située au centre et au soleil; prix modique. — S'adresser à M. Albert Sagne, rue du Premier Mars 12b, au 3^e étage. 14559-2

Chambre. A louer une belle chambre meublée, indépendante et exposée au soleil, à un monsieur d'ordre et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Demoiselle 6, rez-de-chaussée à droite. 14555-2

Chambre. A louer une jolie chambre meublée. — S'adresser rue du Temple Allemand 71, au 2^e étage, à gauche. 14524-2

Chambre. A louer une grande chambre indépendante et non meublée. — S'adresser rue du Premier Mars 11A, au premier étage. 14572-2

Chambre. A louer une belle chambre meublée, indépendante, à un ou deux messieurs de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Puits 15, au 1^{er} étage, à gauche. 14573-2

Chambres à louer, dont une à une fenêtre et l'autre à deux, non meublées. — Plus à vendre un calorifère émaillé. — S'adresser rue de l'Industrie 24, au second étage. 14574-2

Appartement. A louer pour St-Martin, une grande CAVE pour atelier ou marchand de vin. — Un appartement de 2 pièces et dépendances, pour St-Georges 1895. — S'adresser à M. F.-L. Bandelier, rue de la Demoiselle 29. 14030-2

Pignons. A louer de suite 2 pignons au boulevard de la Gare. — S'ad. à M. Ernest Villars, maison du Cercle du Sapin, la Chaux-de-Fonds. 14160-2

Appartements. A louer pour Saint-Georges 1895 deux étages ensemble ou séparément, exposés au soleil, chacun composé de 5 belles pièces indépendantes; deux alcôves, cuisine et dépendances; situés vis-à-vis de la Fleur de Lys, le tout remis à neut et moderne au gré du preneur. Se prêtant aussi avantageusement pour bureaux ou magasins. — S'adresser rue Léopold Robert 18, au 2^e étage. 13466-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, indépendante et au soleil levant. — S'adresser rue du Doubs n° 15, au 1^{er} étage. 14409-1

Chambre. A louer une grande chambre meublée et indépendante, à une ou deux personnes de toute moralité. — S'adresser rue de la Promenade 12 au 1^{er} étage. 14424-1

Chambre. A remettre près de la Gare, à un ou deux messieurs, une chambre meublée, au soleil et indépendante. — S'adresser rue du Parc 78, au 3^e étage. 14326-1


Appartements. A louer pour cas imprévu, 1 rez-de-chaussée de 2 pièces, une grande cuisine, pouvant servir pour atelier, dès le 15 courant. Un petit magasin avec chambre et cuisine, pour le 14 décembre prochain. Un appartement de 2 pièces et dépendances, pour St-Georges 1895. Une chambre non meublée, pour le 11 novembre. — S'adresser à M. F.-L. Bandelier, rue de la Demoiselle 29. 14029-1

On demande à louer au commencement de la Rue de la Ronde, une cave ou remise pour entrepôt de tonneaux. — S'adresser chez M. Constant-Franz, tonnelier. 14569-2

Deux demoiselles de toute moralité cherchent chambre et pension dans une famille tranquille. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 14570-2

On demande à acheter d'occasion un petit fourneau en fer pour atelier. — S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 14589-2

On demande à acheter de rencontre de Paris. — Adresser les offres par écrit sous initiales P. K. 14546, au bureau de l'IMPARTIAL. 14546-2

 A vendre trois jeunes chiens de garde, grosse race. — S'adresser chez M. Jacob Berger, Combe des Enfers 410, Locle. 14691-3

A vendre un bon tour à guillocher circulaire avec excentrique, à bon compte; il n'a servi que pour l'or. 14692-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre 2 lits complets, 2 lits de fer, 4 tables de nuit, 1 lavabo, 4 tables carrées, 4 dites longues et 1 ronde, 6 chaises, 1 canapé, 1 pupitre, 2 régulateurs, 2 lanternes, 1 layette, 1 burin-fixe, 1 machine à arrondir, 1 presse à copier, 3 glaces, 1 buffet à 3 corps, 2 malles, 2 potagers et quelques cents bouteilles vides. — S'adresser rue de la Ronde 24, au rez-de-chaussée. 14566-2

Poussette. A vendre à bas prix une poussette à deux places, en très bon état. — S'adresser rue Léopold-Robert 84, au 1^{er} étage, à droite. 14567-2

A vendre à bas prix un lit à 2 personnes complet, matelas bon crin animal, duvet édreton (95 fr.), un joli secrétaire noyer (85 fr.), buffets à une et 2 portes, depuis 18 fr., tables de nuit, chaises, glaces, lits et chaises d'enfant, un fauteuil, un potager. — S'adresser à M. Moch, rue Jaquet-Droz 12. 14568-2

Fourneau. A vendre un grand fourneau en tôle garnie, avec cloche. Prix très avantageux. 13104-14*
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre plusieurs habits très bien conservés, entre autres trois pardessus pour jeunes gens de 20 ans, pantalons, jaquettes. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 11698-25*

A vendre trois paires grands rideaux couleur avec galerie, armoires à glace neuves à 150 fr. pièce, commodes, tables ovales, rondes, de nuit, lits complets neufs, lavabos chemin de fer, chaises canées, une grande cafetière pour café, un coffre-fort, une balance Grabhorn, un tour pour pierriste avec roue, une banque de magasin pour boulanger, un bureau à trois corps et potagers. — S'adresser rue du Puits 8, au 1^{er} étage, à gauche. 6076-56*

A vendre 3 beaux canapés à coussins dont un neuf et 2 d'occasion, un grand et magnifique divan bois sculpté, un ameublement de salon, plusieurs lits, bureaux à 3 corps, tables, commodes, lavabos, chaises, glaces, pendules, régulateurs, une grande banque de comptoir avec quantité de tiroirs, une layette d'horloger avec établi, une belle et ancienne commode à écrire, un petit pupitre, etc., etc. — S'adresser chez M. E. Cosandier, rue Fritz Courvoisier 40. 14419-2

Chardonnerets magnifiques à vendre, depuis 50 cent., chez M. E. Kullmann, rue des Terreaux 12. 14410-1

A vendre pour cause de départ, une banque de magasin, un lit complet et six chaises en noyer. 14437-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre deux magnifiques secrétaires, deux jolis lavabos et deux tables de nuit. — S'adresser rue de la Serre 71. 14425-1

A vendre d'occasion un grand buffet bien conservé. — S'adresser chez M. L. Hurni, mécanicien, rue Daniel JeanRichard 37, au 1^{er} étage. 14640-3

A vendre un potager usagé n° 11 et un autre potager avec bon état, les deux avec accessoires et en très bon état. — S'adresser rue du Marché 1, à l'Épicerie. 14641-3

Egaré depuis quelque temps, deux boîtes aciers n° 267779-265623. — Les rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL.

A la même adresse, on demande une bonne **régleuse** pour pièces 10 lignes. 14719-3

Perdu ou remis à faux une carrure avec guichet 585, ainsi qu'un fond savonnette 18 karats à guichet. — Les rapporter chez M. Henry Sandoz, magasin de fournitures. 14693-3

Perdu. Il a été perdu à la rue de l'Hôpital ou rue Léopold Robert, deux BILLETS de 100 fr., tout neufs, portant les n° 0696 et 0697 série Z 8 de la Banque du Commerce de Genève B. 14. Les rapporter, contre forte récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 14528-3*

Discharge-toi de ton f. r. édaux sur l'Eternel et il te soutiendra. Ps. LV, 13.

Monsieur Auguste Béguin-Bourquin, Mademoiselle Fanny Béguin, Ernest et Félix Béguin, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Zélin Béguin et leurs familles, à la Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame François Mayor-Béguin et leurs familles, à Echallens, Mademoiselle Eugénie Béguin, à la Chaux-de-Fonds, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur très chère épouse, mère, sœur et parente,

Madame Julie-Lina BÉGUIN née BOURQUIN, enlevée à leur affection, mardi, dans sa cinquantième année. Neuchâtel, le 14 novembre 1894.

L'enterrement aura lieu à NEUCHÂTEL, le jeudi 15 courant, à 1 heure du soir. Domicile mortuaire, Chemin du Rocher 15, à Neuchâtel. On ne reçoit pas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 14651-1

Monsieur et Madame James Delétraz et leurs enfants, ainsi que leurs familles, font part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher enfant

JAMES que Dieu a repris à Lui mardi, à l'âge de deux mois et demi, après une pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 14 nov. 1894.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 14690-1

Mme Marie-Célestine Mercier et ses enfants, Edouard et Louis, Monsieur Henri Mercier, à Sonceboz, Monsieur et Madame Paul Mercier, Madame veuve Rachel Andrié-Mercier et ses enfants, à Sonceboz, Monsieur et Madame Marius-César Mercier, en Amérique, Madame Adeline Mercier, à Genève, Madame Louise Mercier et son fils, à Genève; Monsieur et Madame Edouard Willemin et leurs enfants, à Courgevaux, Monsieur et Madame Louis Gottraux et leurs enfants, à Avenches, ainsi que les familles Mercier, Willemin et Goraux, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Ulysse MERCIER leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui mercredi, à 7 h. du matin, à l'âge de 68 ans 10 mois, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 14 nov. 1894. L'inhumation, à laquelle ils sont priés d'assister, aura lieu **vendredi 16** courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue de la Paix 65. **Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.** 14717-2

Les membres de la Société fédérale de Gymnastique d'Hommes sont priés d'assister vendredi 16 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Ulysse Mercier**, père de M. Louis Mercier, leur collègue. 14718-2

Christ est ma vie et la mort m'est un gain. Philipp. I, 31.

Madame Rosina Von Gunten née Rufener et ses enfants, Auguste et Frieda, Monsieur et Madame Christian Rufener et leurs enfants, Monsieur et Madame Daniel Rufener, à Siegriswyl, Monsieur et Mme Roth-Rufener, en Amérique, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, beau-frère, oncle et parent

Monsieur Joseph VON GUNTEN que Dieu a rappelé à Lui mardi, à l'âge de 42 ans, après une longue et pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 13 Nov. 1894.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **jeudi 15** courant, à 1 heure après midi. Domicile mortuaire, rue de la Demoiselle 58.

BLANZY, POURE & Co



Boulogne-sur-Mer
Demandez les PLUMES n^{os} 745, 741, 730, 157, 72. PLUMES RÉCLAME n^o 185 bis à très bon marché. Se trouvent dans toutes les papeteries de la Suisse



ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE
Réunion publique mensuelle, mercredi 14 courant, à 8 1/2 h. du soir, à l'Oratoire. 14591-1

THÉÂTRE de la Chaux-de-Fonds
Direction : ALPH. SCHELER
Bureaux : 8 h. Rideau : 8 1/2 heures.
Jeudi 15 Novembre

MIREILLE
Opéra en 3 actes et 4 tableaux. Paroles de Michel Carré. Musique de Ch. Gounod.
X PRIX DES PLACES : X
Balcons, 3 fr. 50. — Premières, 3 fr. — Fauteuils d'orchestre, 2 fr. 50. — Parterre, 1 fr. 75. — Secondes, 1 fr. 50. — Troisièmes, 1 franc.

Billets à l'avance chez M. Léop. Beck, magasin de musique, et chez Mme Evard-Sagne, au Casino. 14575-1
Pour plus de détails, voir les affiches et programmes.

Société de Tempérance
de la
CROIX-BLEUE
Section des Eplatures.
Vendredi 16 Novembre 1894
dès 8 1/2 h. du soir, 14578-2
Réunion publique
à l'occasion de la visite de M. HENRI CORNAZ, membre du Comité central de la Société suisse de la Croix-Bleue et président de la Section de Vevey.
Chacun est invité !

RESTAURANT et Hôtel de la CROIX-D'OR
TOUS LES JOURS
Choucroute de Strasbourg avec viande de porc assortie.
SAUCISSES DE FRANCFORT avec Meerrettig.

Escargots à la Bourguignonne.
CIVET de Lièvre
FONDUES à toute heure
— TOUS LES SAMEDIS SOIR —
dès 7 1/2 heures,

TRIPES
Modes de Caen et Neuchâteloise
13659-9* Se recommande.

COMESTIBLES A. STEIGER
rue de la Balance 4.
Terrines de foie gras nouvelles, de la maison HENRY, de Strasbourg.

ESCARGOTS
MODE DE BOURGOGNE
Préparation propre et délicieuse. Vente en gros et en détail.

Huitres fraîches
VIN DE CHABLIS
FROMAGES
Mont-D'Or de la Vallée, Roquefort, Brie, Munster, Bondons, Servettes, Camemberts, Romadours, Parmesan, etc., etc. 14340-9

Morue d'Islande
Nouvelle pêche.

VOLAILLES
J'ai l'honneur d'informer ma nombreuse clientèle que j'ai transféré mon magasin
63, RUE DE LA SERRE 63
maison ALFRED SCHWAB, et je me recommande toujours pour la bonne POULE ainsi que pour toutes autres volailles.
Louis PICARD
TÉLÉPHONE 14516-2

BRASSERIE A. ROBERT
LUNDI, MARDI et MERCREDI
dès 8 1/2 h. du soir, 14519-1

Grand Concert
donné par la Troupe
René Verdhv
du Conservatoire de Paris
Romances, Duos d'opéras, Chansons de Pierre Dupont, Chansonnettes et Scènes comiques, etc.
Entrée libre

Avis aux propriétaires !
On entreprendrait quelques maisons pour enlever la neige. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 49. 14663-3

ATELIER
A louer de suite ou pour époque à convenir, un atelier situé au centre des affaires. — S'adresser à l'Etude de Charles Barbier, notaire, Paix 19. 13902-8

AVIS
HERNIES

Guérison radicale
par les bandages perfectionnés et le tonique anti-herniaire de
CH. HELVIG
breveté, 2 Médailles d'Or
MAISON FONDÉE EN 1840

Bandages pour contenir les hernies réductibles, quels qu'en soient l'espèce, le volume et l'ancienneté. Traitement facile à suivre.
Vu les formalités qu'il y a à remplir pour l'entrée des marchandises en Suisse, M. HELVIG prévient qu'il fera l'application de ses nouveaux bandages à MORTEAU, Hôtel du Commerce, samedi 24 Novembre. (H-8721-x) 13372-2

Mouvements
800 cartons mouvements à clef, échappements cylindres plantés, 12 à 20 lig., à vendre en bloc ou en partie.
S'adresser à la Fabrique du Rocher, Neuchâtel. 14534-1

MODES
Mlle E. TISSOT
59, Rue de la Serre, 59

CHAPEAUX garnis et non garnis, à des prix avantageux. Se recommande. 14433-1

TAILLEUSE. Mlle MARIE TOMI, tailleuse, rue de la Ronde 9, au sous-sol, se recommande aux dames de la localité pour tous les travaux concernant sa profession. 14661-3

MAGASIN CENTRAL
sous le Grand Hôtel Central
rue Léopold Robert 56
RIDEAU en guipure
blanc et crème, au prix de fabrique, depuis 35 c. le mètre. 14520-2

Tailleuse se recommande au public pour rhabillage, dégraissage et repassage d'habilllements d'hommes. Façon d'habilllements de garçons. — S'adresser à Mme Herzog, rue du Collège 8, au 1er étage. 14654-3

Zingg! Zingg! Zingg!

Véritable CACHOU anglais.
JUS CASSANO authentique.
JUS de SICILE, ainsi que les JUS de fabrique allemande, se trouvent en grande variété, chez
6623-78

J.-B. STIERLIN
Léopold Robert 56
Bâtiment du Grand Hôtel Central

MARC DURIG
recevra VENDREDI, de 9 heures à midi, à l'Hôtel de la Gare. 332-3

A vendre
ou à louer, pour cause d'âge, une au-berge avec boulangerie; établissement de rapport. — S'adresser Hôtel du Lion d'Or, à la Heutte près Bienne. 14402-1

Librairie, Papeterie, Articles d'Ecoles
2, Place Neuve 2.
J'ai l'avantage d'informer mes clients, ainsi que le public en général, que j'ai remis mon commerce de Librairie - Papeterie à M. CHARLES LUTHY. Je les remercie de la confiance qu'ils m'ont toujours témoignée et je les prie de bien vouloir la reporter sur mon successeur que je recommande à leur bienveillance. 14650-3
Veuve Zarli.
Me référant à l'article ci-dessus, j'ai l'honneur d'informer mes connaissances et le public en général qu'à partir du 11 novembre j'ai repris le magasin de Librairie-Papeterie de Mme veuve ZARLI, place Neuve 2. Je les prie donc de bien vouloir m'honorer de leur confiance que tous mes efforts tendront à justifier.
Charles Luthy-Kœnel.

Le Docteur F. de QUERVAIN
ancien Chef de clinique chirurgicale du Professeur Kocher, à Berne,
s'établira à la Chaux-de-Fonds
au commencement de décembre. H-7230-c 14752-3

10, PLACE NEUVE 10
Demandez
les
Cartes d'Échantillons
de
DENTELLES torchons (Dentelles au coussin)
DENTELLES anglaises.
DENTELLES Valenciennes.
DENTELLES pour Garnitures de Robes.
BRODERIES. 13952-12*
J. GAEHLER
Le Magasin
est transféré
10, PLACE NEUVE 10
ancien magasin Seinet.

10, PLACE NEUVE 10
LA BALOISE
Compagnie d'Assurances INCENDIE
CAPITAL: 10,000,000 Francs.
Assure à Primes fixes et très mo-
diques tous mobiliers.
S'adresser à 11412-2
M. Auguste OURY, Agent
rue Jaquet-Droz 45, Chaux-de-Fonds

Dès ce jour, ouverture du
Café-Brasserie de la Clef
38, rue de l'Hôtel-de-Ville 38
(ancien établissement Alex. STAUFFER).
Par un service actif, des marchandises de premier choix, le soussigné s'efforcera de mériter la confiance du public. 14454-7
Gottlieb BIGLER.

Emprunt. Une personne sol-
vable demande à
emprunter 500 fr. La garantie serait
d'un matériel de 3 à 4000 fr. — Adres-
ser les offres sous initiales K. R. F.,
Poste restante Succursale, Chaux-de-Fonds.
14665-3

MODES
Pour dames et fillettes :
CHAPEAUX garnis.
CHAPEAUX non garnis.
RUBANS.
VELOURS.
PLUMES.
AIGRETTES.
Fournitures.
Spécialité d'ARTICLES genre courant
Chacun en a pour son argent
AU
Grand Bazar du
Panier Fleuri
7833-185

Café-Restaurant. On demande à
reprendre dans
un quartier central de la Chaux-de-Fonds
un café-restaurant bien situé avec loge-
ment et dépendances. 14426-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

AVIS
Pour répondre honnêtement à l'article
inséré par mon mari, je me recommande
à l'honorable public pour du crédit.
La Chaux-de-Fonds, le 14 Nov. 1984.
14662-3
Marie HAAG.

DÉGUSTATION
du CACAO et du CHOCOLAT
KLAUS
dans la Confiserie
G. Rickli Fils
(H-1-J) Rue Neuve. 472-18

Epicierie. A remettre un ma-
gasin d'épicerie
avec appartement, situé dans un bon
quartier. Reprise à un prix très avan-
tageux. 14332-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

LAIT
excellent, à la
LATTERIE 12, RUE DU STAND 12
14659-3

Epicierie
Café-Brasserie
M. DAVID RITTER
fils annonce à sa bonne
clientèle et au public en
général qu'il a repris le
Café-Brasserie-Epicerie,
tenu précédemment par
M. Edouard Marmet,
88, RUE DU PARC 88
Par des marchandises fraîches et
de première qualité, un service
propre et un accueil cordial, il es-
père s'attirer la confiance qu'il sol-
licite. Tous les LUNDIS, 14054-1
Gâteau au fromage
FONDUES à toute heure.
Se commande, D. Ritter Fils.
BILLARD

AVIS
Le soussigné annonce qu'à partir de ce
jour, on trouvera chez lui tous les matins
du bon 14397-1

LAIT FRAIS
à 18 c. le litre.
DAVID RITTER FILS
Epicierie-Laiterie, 88, RUE DU PARC 88.

Bon Vin rouge à 30 c.
40 et 50 c. le litre.

Pour Saint-Georges 1896
à louer les LOCAUX occupés actuelle-
ment par la Communauté israélite et pou-
vant être aménagés pour n'importe quelle
destination. — S'adresser à M. Jeanneret-
Struver, rue de la Serre 33. 14452-9

PARTOUT
on demande des personnes intel-
ligentes pour une petite repré-
sentation. — Offres sous « Bons
gages », au Bureau d'annonces
Orell, Füssli & Co, à Berne.
OF-2709 14655-1

Commanditaire. On demande un
commanditaire. 14206-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

CHAPEAUX - MODÈLES
de Paris
DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
CHAPEAUX garnis, depuis l'article
ordinaire au plus riche.
CAPOTES nouveautés pour dames
CHAPEAUX de feutre non garnis,
depuis 75 centimes. 789-60
Plumes, Aigrettes, Oiseaux,
Velours, Peluche, Rubans.
ARTICLES D'HIVER
au grand complet.
Gants jersey laine, long. 4 bout.
à 50 centimes.
Gants de peau, 4 bout., fr. 2.50.
Gants de peau, rayures en couleur.
LAINES à tricoter et à broder.
AU BAZAR NEUCHATELOIS
CORSETS — MERCERIE

JULES ULLMANN. Chemisier, Rue du Grenier 6 - Place des Victoires Spécialité de Chemises sur mesure
Très grand assortiment de LINGERIE et BONNETERIE d'hiver